

Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : Le cas de la capitale malgache

Mireille RAZAFINDRAKOTO

François ROUBAUD¹

1. Les auteurs sont économistes à l'IRD affectés au GIS-DIAL à Paris.

Ils tiennent à remercier toutes les personnes qui leur ont permis de mener à bien cette étude, notamment Denis Cogneau pour ses nombreux conseils, les membres de MADIO qui ont contribué à la qualité des données à la base de cet article, notamment Faly Rakotomanana et Rachel Ravelosoa qui ont dirigé respectivement la phase 1 et la phase 3 de l'enquête, ainsi que les membres de DIAL pour leurs remarques, aides et soutiens.

RESUME

Différentes approches de la pauvreté ont pu être confrontées dans cette étude. Cette comparaison, rarement faite dans les PED, et rendue possible grâce à la disponibilité d'une base de données riche pour la capitale malgache, apporte un éclairage nouveau sur la nature et l'ampleur de la pauvreté. Parallèlement à la définition la plus classique basée sur le critère monétaire, différents concepts de la pauvreté ont été mis en regard. Ils reposent soit sur des critères objectifs (conditions matérielles d'existence, capital humain, exclusion sociale), soit sur l'appréciation subjective des ménages (perception générale, satisfaction des besoins jugés essentiels, aisance financière), rarement prise en compte dans le contexte des pays pauvres. L'article s'interroge sur l'existence d'un noyau dur des pauvres facilement identifiable qu'il convient de réduire, ou au contraire, de différentes formes de pauvreté, qui ne se recoupent que particulièrement et qui appellent des politiques différenciées ? Le faible recouvrement entre les différentes approches met en évidence le caractère multidimensionnel de la pauvreté. La caractérisation des populations pauvres suivant les types d'approches montre par ailleurs des profils différenciés. Ces résultats impliquent que les stratégies de réduction de la pauvreté ne peuvent reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine, mais doivent recourir à une palette de mesures touchant les différentes dimensions.

ABSTRACT

This study is based on a comparison of different approaches to poverty and puts a new light on its nature and scale. Such comparisons are rarely made in developing countries, but were possible due to the rich database available for the Madagascan capital. Alongside the traditional definition on income-based criteria, the study confronts different concepts of poverty: firstly, based on objective criteria (material living conditions, human capital, social exclusion), and secondly, on subjective assessments of households (overall impression, satisfaction of so-called "essential" needs, wealth), rarely taken into account in studies on poor countries. The article examines whether there is an easily identifiable hard core of poor people that must be reduced or whether, on the contrary, there are different forms of poverty that only partly cut across one another and which require specific policies. The different approaches have few results in common, hence highlighting the multifaceted nature of poverty. Each type of approach also finds different profiles to characterise the poor population groups. These results imply that poverty reduction strategies cannot be based on a single instrument, or cover a single domain, but must use a range of measures to address all the different aspects involved.

Table des matières

INTRODUCTION	5
1. LES DIFFERENTES DIMENSIONS DE LA PAUVRETE	6
1.1. Définitions et mesures	6
1.1.1. Monétaire versus non monétaire.....	8
1.1.2. Moyens versus résultats	9
1.1.3. Objective versus subjective.....	9
1.1.4. Absolue versus relative	10
1.2. Application au cas d'Antananarivo.....	11
1.2.1. La pauvreté monétaire	12
1.2.2. Approche objective non monétaire.....	14
1.2.3. Les approches subjectives	17
1.3. Les pauvres cumulent-ils les différents symptômes ?.....	20
2. LES RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTES FORMES DE PAUVRETE	21
2.1. Corrélations	21
2.2. Analyse des données	22
2.3. Les liens entre les approches hors effet revenu.....	26
3. LES FACTEURS DE LA PAUVRETE	27
3.1. Caractérisation de la population pauvre selon l'approche monétaire	28
3.2. Caractérisation des approches objectives et subjectives	30
3.3. Les pauvres en conditions d'existence et les pauvres subjectivement : deux populations distinctes	33
CONCLUSION	34
BIBLIOGRAPHIE	38
ANNEXES	40

Liste des tableaux

<i>Tableau n° 1-1 : Une typologie des différentes approches de la pauvreté</i>	11
<i>Tableau n° 1-1 : Incidence de la pauvreté selon le seuil retenu</i>	13
<i>Tableau n° 1-1 : Synthèse des résultats</i>	20
<i>Tableau n° 2-1 : Corrélation entre les différentes formes de pauvreté</i>	22
<i>Tableau n° 2-1 : Analyse des relations entre les approches non monétaires à partir de modèles logit</i>	26
<i>Tableau n° 3-1 : Les déterminants de la pauvreté monétaire</i>	29
<i>Tableau n° 3-1 : Les déterminants de la pauvreté objective non monétaire et subjective</i>	32
<i>Tableau n° 3-1 : Les déterminants de la pauvreté objective en termes de conditions d'existence et la pauvreté subjective selon la perception subjective des ménages</i>	34

Liste des figures

<i>Figure n° 1-1 : L'extension progressive du champ thématique de la pauvreté</i>	8
---	---

Liste des Annexes

<i>Annexe n° 1 : Cumul des différentes formes de pauvreté.....</i>	<i>40</i>
<i>Annexe n° 2 : Les déterminants de la pauvreté objective monétaire et la pauvreté non monétaire objective et subjective.....</i>	<i>40</i>
<i>Annexe n° 3 : Taux de pauvreté selon les caractéristiques des ménages.....</i>	<i>41</i>
<i>Annexe n° 4 : Caractéristiques des ménages pauvres</i>	<i>41</i>

INTRODUCTION

Madagascar est un des pays les plus pauvres du monde. En 1997, sur 174 pays, il se plaçait au 160^{ème} rang en termes de PIB par tête, mesuré en parité de pouvoir d'achat (PNUD, 1999). Suivant l'indicateur de développement humain (IDH), qui prend en compte l'état de santé et d'éducation des populations en plus du revenu, Madagascar améliore légèrement son classement relatif : il apparaît en 147^{ème} position. Il reste cependant parmi le groupe de pays à faible développement humain, avec un niveau d'IDH inférieur à la moyenne de l'Afrique sub-saharienne. En retenant la ligne de 1\$ par tête², on estime que 76% de la population vivait en deçà du seuil de pauvreté en 1993 et 79% en 1997 (Cogneau et alii, 2000).

Dans ce contexte, la lutte contre la pauvreté se situe au cœur des politiques de développement du pays. Le document cadre de politique économique (DCPE), qui constitue le programme économique du gouvernement malgache, en fait l'objectif premier de la politique de réformes en cours. Cette priorité accordée à la réduction de la pauvreté a conduit les autorités, sous l'impulsion des institutions de Bretton Woods, à changer la dénomination du DCPE. Ce dernier s'intitule désormais «*Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*» (CSLP). Une première version devrait être achevée en juin 2000.

L'accent mis sur la lutte contre la pauvreté dépasse très largement le cadre malgache. Après deux dernières décennies d'ajustement structurel, les résultats mitigés de ces programmes sur les conditions de vie des ménages ont conduit l'ensemble des bailleurs de fonds internationaux à placer la pauvreté au centre des dispositifs d'aide publique au développement. Les initiatives internationales se multiplient dans ce domaine. Même le Fonds Monétaire International, qui était resté jusque là en retrait sur ce front, y participe activement. Tous les pays qui désirent bénéficier du financement de la nouvelle «*Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance*», co-gérée par le FMI et la Banque Mondiale, et/ou de «*l'initiative renforcée pour les pays pauvres très endettés*» (PPTE), sont censés préparer des «*Documents de Stratégie de Réduction de la pauvreté*».

Si la question de la pauvreté est aujourd'hui incontournable et est amenée à jouer le rôle de premier plan dans la conduite des politiques économiques des pays en développement dans les années qui viennent, une question de fond reste en suspens. Pour mettre en place des stratégies efficaces de lutte, il est nécessaire de s'entendre sur la définition du phénomène, afin de cibler au mieux les populations concernées et de mettre en place des dispositifs de suivi/évaluation des politiques. Or sur ce point, le consensus est loin d'être acquis. Différents concepts et indicateurs co-existent, sans que les liens qu'ils entretiennent entre eux soient clairement explicités : pauvreté monétaire, pénurie de capacité, exclusion, pauvretés absolue et relative, pauvretés objective et subjective, etc. Cette confusion découle du fait que la pauvreté est un phénomène complexe aux multiples facettes. De ce point de vue, il y a aujourd'hui unanimité pour reconnaître le caractère multidimensionnel de la pauvreté. Même la Banque Mondiale, qui guide la réflexion sur ce thème dans les PED, a fini par l'admettre, après avoir longtemps privilégié l'approche monétaire (Banque Mondiale, 2000).

2. En parité de pouvoir d'achat du dollar de 1985.

La grande majorité des analyses existantes sur le sujet se sont en fait surtout interrogées sur le ou les meilleurs critères à retenir pour définir le concept de pauvreté et les difficultés pour la mesurer, sans véritablement remettre en question la vision unidimensionnelle de l'approche monétaire. Pourtant, la question mérite d'être posée : dans un pays comme Madagascar où l'importance de la pauvreté est unanimement reconnue, ce phénomène peut-il se résumer à une échelle observable unique ou revêt-il de multiples dimensions? Existe-t-il un noyau dur de pauvres facilement identifiable qu'il convient de réduire ou au contraire, est-on confronté à différentes formes de pauvreté, qui ne se recoupe que partiellement et qui appellent des politiques différenciées ?

Cet article se propose d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations en se basant sur des données d'enquêtes effectuées en 1998 dans l'agglomération d'Antananarivo. Ces dernières présentent l'avantage de fournir des informations détaillées aussi bien sur la consommation des ménages et leurs conditions d'existence, que sur leurs perceptions "subjectives" de leurs niveaux de vie. L'analyse des liens entre ces différentes approches apporte un éclairage nouveau sur la nature et l'ampleur du phénomène. En particulier, nous mettrons en regard approches objectives et subjectives. Nous focaliserons notre attention sur les dimensions subjectives de la pauvreté, qui n'ont jamais été traitées dans le contexte des pays pauvres. Il faut en effet souligner que si ce thème commence à faire l'objet d'études approfondies dans les pays développés³, il demeure paradoxalement quasiment inexploré dans les PED, notamment en Afrique, pourtant les plus touchés par la pauvreté.

Dans la première partie, nous présentons les différents concepts de pauvreté que nous appliquerons au cas de Madagascar, afin d'identifier leur nature et d'en quantifier l'ampleur. La seconde partie est consacrée aux relations entre les différentes approches. Enfin, la dernière partie porte sur l'analyse des déterminants micro-économiques de la pauvreté. Nous tenterons d'identifier les facteurs communs et/ou spécifiques et qui jouent sur chacune des formes de pauvreté.

1. LES DIFFERENTES DIMENSIONS DE LA PAUVRETE

1.1. Définitions et mesures

Si toutes les mesures de la pauvreté consistent à établir un seuil en deçà duquel la population étudiée est considérée comme pauvre, elles divergent sensiblement quant à la définition de la pauvreté, et partant, quant à la fixation de la ligne de pauvreté. Cette absence de consensus pose évidemment de sérieux problèmes analytiques et méthodologiques. Notre propos n'est pas ici d'en proposer une revue détaillée⁴, mais de présenter une typologie succincte des différentes approches.

L'analyse de la pauvreté s'est progressivement complexifiée à mesure que de nouveaux «espaces de pauvreté» étaient pris en compte. D'une approche purement physiologique, on est passé par étapes successives à une appréhension plus globale, qui tient compte du fait que les besoins individuels et l'intégration à la société ne dépendent pas uniquement d'un niveau de consommation alimentaire assurant la survie biologique.

3. A titre d'exemples, on peut citer : Lollivier et Verger (1997) sur la France ; Fall et alii (1997) sur la France et la Slovaquie ; Nolan et Whelan (1996) sur l'Irlande ; Ravallion et Lokshin (1998) sur la Russie.

4. Voir par exemple Herpin et Verger (1997), Fleurbey et alii (1997) et Ravallion (1996).

Depuis les études de Booth et Rowntree sur la pauvreté dans les villes anglaises de la fin du 19^{ème} siècle, l'approche monétaire est restée la plus courante. Elle est aussi la plus intuitive. Initialement, elle s'appuyait sur la notion de minimum vital. Celui-ci peut être restreint à la simple expression d'un minimum physiologique, convertissable en ration calorique journalière. Mais il peut aussi être étendu à d'autre type de besoins, comme le fait de disposer d'un logement décent, de pouvoir se soigner, s'éduquer ou s'habiller correctement. Dans son acception la plus étendue, cette approche incorpore tous les éléments qui sont susceptibles de faire l'objet d'une valorisation monétaire. Ces derniers sont alors agrégés et appréhendés par des variables synthétiques qui sont, suivant les cas, le revenu, les dépenses et la consommation, au niveau individuel ou des ménages.

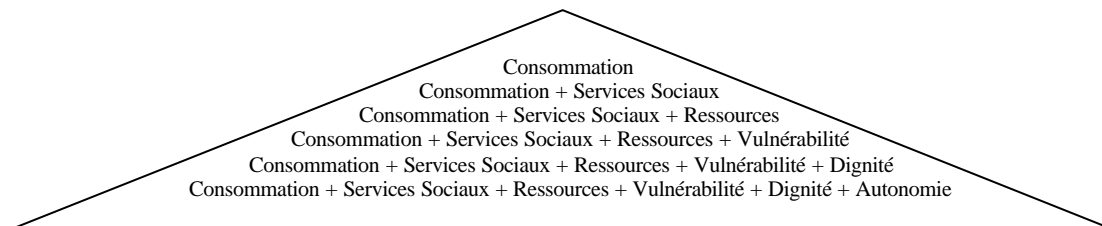
Différentes veines théoriques revendiquent l'approche monétaire. Les économistes utilitaristes ont cherché à incorporer le concept de pauvreté dans le cadre de la théorie du consommateur. On procède alors à des comparaisons de bien-être, qui découlent de l'utilité des individus et de leurs préférences (Ravallion, 1996). Le niveau de revenu ou de consommation constitue des indicateurs cardinaux de l'utilité indirecte des agents : tout accroissement de ces variables augmente le niveau de bien-être. Adopter un tel cadre de référence s'appuie sur des hypothèses fortes, en particulier que tous les agents ont la même fonction d'utilité. De plus, elles ne mobilisent aucune théorie de la justice, ce qui paraît paradoxal lorsqu'on se fixe un objectif de réduction de la pauvreté.

Ces limites ont conduit un certain nombre d'auteurs à remettre en question ces fondements, et à proposer des approches alternatives, comme celle des « *besoins essentiels* » (ou des « *besoins fondamentaux* » ; Streeten et alii, 1981), qui reprennent le concept de « *biens primaires* » mis en avant par Rawls (1971). Elle part du principe que tous les besoins ne peuvent pas être traités sur un pied d'égalité, certains étant considérés comme plus importants que d'autres : l'alimentation bien sûr, mais aussi la santé ou l'éducation. En conséquence, on s'intéresse à la satisfaction de ces besoins dont il convient d'assurer un niveau minimum. Derrière cette approche on trouve en filigrane la critique des approches monétaire et utilitariste formulée par Sen (1983, 1993, 1997). Selon lui, la pauvreté ne devrait pas être appréhendée par des niveaux de consommation ou de revenu, mais par la capacité des individus à y avoir accès, pas seulement du point de vue du droit formel. Plus que les réalisations (functionings), considérées comme une fin, ce sont les moyens d'y parvenir qui doivent être privilégiés. L'approche par la « *pénurie de capacités* » cherche à garantir la possibilité de choisir et de réaliser ses choix (capabilities), vues comme la capacité à mobiliser les ressources disponibles ; la responsabilité revenant ensuite à chacun de saisir ou non ces opportunités en fonction de ses propres aspirations. La conception de la pauvreté considérée par Sen cherche ainsi à faire la part entre les conditions d'accès aux réalisations, qu'il convient d'égaliser, et ce qui relève du libre choix des agents. C'est au premier niveau que la pauvreté devrait être mesurée et que les actions de politique publique devraient être entreprises. En s'inspirant de ses travaux, le PNUD a élaboré l' « *indicateur de pauvreté humaine* » (PNUD, 1999⁵). De plus, il élargit le spectre des champs à prendre en considération, des biens matériels à la liberté d'expression, la dignité, le respect de soi ou de participation à la vie sociale en général.

5. Cet indicateur prend en compte l'espérance de vie, le taux d'analphabétisme, l'accès à l'eau potable, aux services de santé et la malnutrition.

Une des conséquences de cette ouverture thématique est d'établir la jonction avec des courants plus sociologiques ou anthropologiques de la pauvreté, centrés sur la notion d'exclusion sociale. Certaines populations se voient marginalisées du mode de vie dominant ou considéré comme socialement acceptable. Cette exclusion les conduit à développer une « culture de la pauvreté » dont il est difficile de sortir (persistance de la pauvreté). La question posée revient à s'interroger sur les mécanismes de reproduction au cours du cycle de vie ou entre générations, mettant en jeu les notions de vulnérabilité et d'insécurité. Le recours de plus en plus systématique de la Banque Mondiale, aux techniques qualitatives des groupes participatifs issues de la sociologie (« *participatory poverty assessment* ») est l'indice le plus tangible de cette convergence (Banque Mondiale, 2000).

Figure n° 1-1 : L'extension progressive du champ thématique de la pauvreté



Source : Killick T. et alii, 2000.

Ce rapide survol montre qu'il n'existe pas de cadre théorique unificateur de la pauvreté. Cette diversité conceptuelle est évidemment problématique au moment d'élaborer des indicateurs empiriques de la pauvreté. D'un point de vue général, les différentes mesures quantitatives de la pauvreté peuvent être classées suivant quatre critères principaux.

1.1.1. Monétaire versus non monétaire

L'approche monétaire présente l'avantage indéniable de permettre de valoriser différentes composantes du bien-être, en se basant sur un système de prix. La mobilisation de l'étalon monétaire facilite la résolution de certains problèmes d'agrégation, et offre la possibilité d'élaborer une batterie d'indicateurs et de tests (intensité, sévérité, dominance, etc.). Cependant, toutes les dimensions de la pauvreté ne peuvent pas être évaluées à cette aune : quel prix affecter à la consommation de biens publics, au temps libre, à l'intensité des relations sociales ou, plus largement, à la qualité de la vie ? Par ailleurs, faire l'hypothèse que toutes les consommations s'additionnent pour accroître le niveau bien-être n'est pas toujours justifié. Ainsi, est-il légitime de classer comme pauvres et non-pauvres des ménages dont les dépenses diffèrent uniquement par le montant de leur consommation de cigarettes, de drogues ou encore par leurs achats d'armes ?

Pour pallier ces difficultés, un certain nombre de mesures de la pauvreté se fondent sur des critères non monétaires. Des lignes de pauvreté alternatives ont été proposées en prenant en compte les conditions d'existence (disposition d'un logement salubre, accès à la santé et à l'éducation) ou la jouissance d'un capital (physique, humain, social) et sont basées sur des scores cumulatifs consistant à combiner et additionner différents critères (Sahn, Stiefel, 1999). Elles ne lèvent cependant pas l'ambiguïté quant au sens donné à la pauvreté, ni la part d'arbitraire dans le choix de la ligne de pauvreté.

1.1.2. Moyens versus résultats

Aborder la pauvreté par le niveau de vie consiste à privilégier des indicateurs de résultats plutôt que de moyens d'y parvenir. La critique de Sen conduit à préférer les seconds aux premiers. Suivant que l'on choisit l'une ou l'autre approche, on aura tendance à privilégier les ressources, le capital, les stocks, les «capabilités», dans un cas, contre les résultats, les réalisations, les flux, l'utilité dans l'autre. En pratique, il est difficile de faire la part entre les deux, du fait de l'imbrication des chaînes de causalité. Ainsi, l'éducation est un moyen privilégié d'améliorer ses conditions matérielles d'existence, en donnant par exemple accès à des emplois plus qualifiés et mieux rémunérés. Mais c'est aussi une fin en soi, valorisée pour elle-même. C'est aussi vrai du capital social, qui est à la fois un indicateur de participation à la vie sociale et un moyen d'accroître le rendement de ses investissements (physiques, humains, etc.). Le patrimoine génère des revenus et ces derniers permettent d'accumuler du capital.

1.1.3. Objective versus subjective

Les mesures objectives posent a priori la valeur du seuil de pauvreté. En fonction des indicateurs retenus pour définir la pauvreté, l'analyste décide à la fois des domaines (besoins essentiels) et du niveau permettant d'échapper à la situation de pauvreté, indépendamment de la satisfaction exprimée par les agents eux-mêmes. Cette approche est clairement normative, et comporte toujours une part plus ou moins grande d'arbitraire. Elle force la population à partager les valeurs et les aspirations de l'analyste, ainsi que son point de vue sur ce qu'il considère être le mode de vie « normal » dans une société donnée.

Les mesures subjectives visent à relâcher ces contraintes en laissant à chacun le soin d'apprécier son propre niveau de bien-être ou les difficultés qu'il rencontre dans l'existence. Comme le soulignent Ravallion et Lokshin (1998), il est paradoxal que les économistes, qui basent leurs analyses sur l'utilité des individus, estiment qu'ils sont meilleurs juges du bien-être de ces derniers, à partir d'indicateurs objectifs (partiels et sujets à des problèmes de mesures) que les individus eux-mêmes. Prendre en compte la manière dont les gens considèrent leurs conditions de vie constitue a priori la seule approche directement compatible avec la subjectivité du concept d'utilité. Par exemple, on peut construire un seuil de pauvreté subjective en comparant le montant des dépenses effectivement réalisées à la valeur que chaque individu ou ménage déclare comme le minimum nécessaire pour mener une vie « décente ». Dans ce cas, le seuil varie d'un individu à l'autre, en fonction de ses préférences. Si cette approche laisse la liberté aux individus de déterminer eux-mêmes ce qui est bon ou nécessaire, elle n'est pas sans poser problème. En effet, est-il légitime de classer comme pauvres, deux ménages dont le revenu varie de 1 à 100, uniquement parce qu'ils sont insatisfaits de leurs conditions de vie ? D'une certaine façon, les approches subjectives entérinent sans les corriger les phénomènes d'attrition ou d'autolimitation des aspirations souvent observées chez les plus démunis.

Toutefois, les rares études utilisant les perceptions qualitatives des ménages dans les pays en développement pour appréhender la pauvreté (Pradhan, Ravallion, 1998, sur la Jamaïque et le Népal) concluent à la robustesse de l'approche. La ligne de pauvreté subjective qui est déduite de la perception des ménages du niveau de leurs besoins est tout aussi consistante qu'une ligne de pauvreté "objective" tirée de leur niveau de consommation, et finalement, les deux mesures sont proches. Elles ne se recoupent toutefois pas entièrement et conduisent à des profils de pauvreté qui diffèrent quant à la localisation géographique et aux caractéristiques démographiques (taille des ménages) des pauvres.

Tout ceci plaide en faveur de la prise en compte d'une approche subjective en complément des approches classiques, d'une part, parce qu'elle n'apparaît pas forcément plus aléatoire que les approches objectives, et d'autre part parce qu'elle permet de prendre en compte des critères qui ne sont pas facilement mesurables et donc occultés dans les approches objectives.

1.1.4. Absolue versus relative

Chacune des approches précédentes peut être déclinée suivant que l'on adopte un seuil de pauvreté absolu ou relatif. Pour le premier, la ligne de pauvreté est choisie en fonction d'un certain montant en deçà duquel la population sera considérée comme pauvre. Ainsi, la mesure proposée par la Banque Mondiale, la plus commune dans les bases de données internationales, établit le seuil de pauvreté à 1 dollar par tête et par an en parité de pouvoir d'achat. Il en existe d'autres. Par exemple, la plupart des lignes de pauvreté calculées au niveau national dans les PED sont basées sur un seuil minimum d'apport calorique de la consommation alimentaire, éventuellement étendu à d'autres types de besoins (Ravallion, 1996). Déterminées par les calculs des nutritionnistes, plusieurs normes coexistent. En général, elles se situent entre de 2 000 à 2 400 calories par jour et par tête. La fixité de tels seuils n'est pas toujours légitime. D'une société à l'autre ou d'une période à l'autre, les besoins sociaux, y compris alimentaires, évoluent. Etre privé de téléphone ou de moyen de locomotion ne revêt pas le même sens à Madagascar ou en France.

La seconde consiste à fixer un seuil arbitraire, uniquement lié à la distribution du critère de pauvreté retenu. On peut par exemple retenir la ligne correspondant au dernier quintile de revenu. Dans ce cas, l'incidence de la pauvreté n'a plus de sens puisqu'elle est donnée a priori (20%). Un tel choix ne fournit d'indications ni sur le niveau de privation des besoins, ni sur l'intensité de l'exclusion sociale, mais permet simplement de repérer dans une population donnée, les plus mal lotis (ceux qui ont moins que les autres). Plus couramment, en Europe on utilise la demi-moyenne ou la demi-médiane des revenus, ce qui autorise une certaine variabilité des taux de pauvreté. Mais même dans ce cas, rien n'empêche que ces derniers soient les mêmes au Mali et en Suède, ce qui peut sembler absurde. De plus, une période de régression économique sévère peut à la fois se caractériser par une augmentation de la pauvreté absolue et par une baisse de la pauvreté relative, pour peu que la distribution des revenus se resserre.

Dans la pratique, on a tendance à favoriser les mesures relatives dans les pays développés, tandis que dans les pays en développement, où nombre de besoins élémentaires ne sont pas satisfaits, on privilégie la pauvreté absolue. Mais ici aussi, les frontières sont loin d'être étanches. On a vu que le seuil de pauvreté absolu est en partie relatif à un environnement donné. Inversement, un seuil de pauvreté relatif peut comporter une part « d'absolu », si par exemple on le reconduit d'une année sur l'autre en le maintenant constant en volume. Atkinson et Bourguignon (1999) mettant en avant le fait qu'un seuil relatif tient compte du milieu social de l'individu (la pauvreté étant socialement conditionnée), et qu'un seuil absolu permet de hiérarchiser les priorités, proposent de considérer les deux seuils comme deux dimensions de la pauvreté à évaluer de façon conjointe dans un indice agrégé.

D'un point de vue général, si l'approche monétaire peut utiliser alternativement l'un ou l'autre seuil, celle par les « *besoins essentiels* », « *la pénurie de capacités* » ou « *l'exclusion sociale* » appelle plutôt des critères de pauvreté absolue, tandis que la pauvreté subjective serait plutôt relative. Toutefois, quel que soit le concept retenu, les mesures par des scores cumulant les privations autorisent le choix entre les deux types de seuils. On retient soit la population dépassant un score donné (absolu) ou un pourcentage fixe (le décile par exemple, seuil relatif) des plus défavorisés.

Tableau n° 1-1 : Une typologie des différentes approches de la pauvreté

		Monétaire		Non-Monétaire	
		Absolue	Relative	Absolue	Relative
Moyen					
	Objective				IPH du PNUD ; Mesure du capital physique et humain (Sahn et Stifel, 1999)
	Subjective			Satisfact° des ménages /accès aux services de santé & d'éducat°	
Résultats					
	Objective	Conso < 1 \$PPA	Revenu < ½ médiane	Conditions matérielles d'existence (logement)	
	Subjective	Conso < Conso min estimée nécessaire par l'individu/ménage		Degré de satisfaction en termes de conso des biens jugés essentiels	Perception de son niveau de vie relativement à l'ens. de la populat°

Nous n'avons fait ici qu'effleurer les problèmes afférant à la mesure de la pauvreté. Outre les interrogations sur le concept ou l'approche à privilégier, d'autres difficultés se font jour, en particulier lorsqu'on s'attaque à des comparaisons temporelles ou spatiales. Il s'agit notamment du choix des échelles d'équivalence, des déflateurs des prix et de la prise en compte des changements dans les normes de consommation, que nous n'aborderons pas ici.

Finalement, on se trouve confronté à une large palette de mesures de la pauvreté, qui combinent différents de ces critères, sans qu'une mesure soit systématiquement préférable à une autre. L'enjeu de l'analyse revient alors seulement à contrôler l'usage que l'on en fait.

1.2. Application au cas d'Antananarivo

Ces différentes considérations nous ont conduit à distinguer, dans un premier temps, sept approches de la pauvreté (quatre objectives et trois subjectives). La méthode et les approches considérées s'inspirent en partie de l'article de Lollivier et de Verger (1997) sur la France. La richesse des données disponibles dans l'enquête menée en 1998 dans l'agglomération d'Antananarivo permet d'aborder de nouvelles approches qui n'ont pas été traitées par ces auteurs. Toutefois, dans certains domaines, les indicateurs retenus présentent des limites liées au type d'informations disponibles. Cette étude, qui se veut avant tout exploratoire, n'a nullement la prétention d'aborder la pauvreté dans toutes ses dimensions, ni de mobiliser une batterie exhaustive d'indicateurs pour traiter chacune des dimensions du phénomène.

Après une présentation de l'incidence de la pauvreté monétaire suivant différents seuils absolus et relatifs, nous retiendrons dans la suite la ligne de pauvreté internationale (1\$PPA) pour mener à bien nos comparaisons entre les différentes formes de pauvreté. Notre objectif principal étant d'analyser les inter-relations entre les différentes dimensions de la pauvreté, il est apparu plus judicieux de fixer a priori une même proportion de pauvres dans tous les cas. On est ainsi en mesure d'apprécier si les individus considérés comme pauvres, qui représentent toujours la même part de la population, sont les mêmes d'une approche à l'autre. Suivant les considérations exposées ci-dessus, ce choix combine mesures absolue (pauvreté monétaire) et relative (autres formes de pauvreté) de la pauvreté. Nos estimations portent sur le nombre d'individus et non de ménages, afin de tenir compte de la taille différentielle des ménages suivant le statut dans la pauvreté⁶.

6. La mesure de la pauvreté en nombre de ménage sous-estime l'incidence de la pauvreté, les ménages pauvres étant en moyenne de plus grande taille que les autres. Ne disposant pas d'informations détaillées sur les niveaux individuels de consommation pour chaque membre au sein du ménage, un individu sera considéré comme pauvre si le ménage auquel il appartient l'est.

1.2.1. La pauvreté monétaire

L'approche monétaire se base sur le niveau de consommation des ménages (y compris loyer imputé et autoconsommation). La question du seuil à retenir se pose. Dans un premier temps, on retiendra plusieurs options que l'on confrontera :

- la première considère la ligne internationale, soit le seuil absolu de 1 dollar par tête et par jour (en parité de pouvoir d'achat de 1985). La consommation par tête est calculée sans échelle d'équivalence. Pour obtenir l'équivalent en monnaie locale (Fmg), on a considéré l'inflation américaine de 1985 à 1992, le taux de change \$/Fmg en PPA en 1992 et l'inflation malgache de 1992 à 1998 ;
- la seconde intègre une échelle d'équivalence. Le seuil est alors de 1 dollar par unité de consommation et par jour, 1 enfant de moins de 15 ans comptant pour 0,5 unité de consommation ;
- un seuil absolu de 2 dollars par tête peut également être considéré, celui de 1 dollar étant retenu pour isoler les cas de pauvreté extrême ;
- enfin, une ligne de pauvreté subjective peut également être calculée à partir du revenu minimum que les ménages estiment nécessaire pour « *joindre les deux bouts* » (Minimum Income Question ou MIQ). La réponse à cette question est généralement une fonction croissante du revenu effectif. Selon l'approche dite de Leyden cherchant à définir un seuil de pauvreté subjectif (selon les caractéristiques des ménages), nous avons adopté la spécification retenue par Gardes et Loisy (1997) pour la France, inspirée de l'équation de Van Praag (1982).

$$\ln(Y_{\min}) = k + \alpha \ln(Y) + \beta Z + \gamma m + \delta \sigma + \varepsilon$$

Y_{\min} réponse du ménage à MIQ

Z caractéristiques du ménage (taille du ménage, âge, nombre d'enfants)

m et σ moyenne et écart-type des revenus logarithmiques dans une population servant de référence

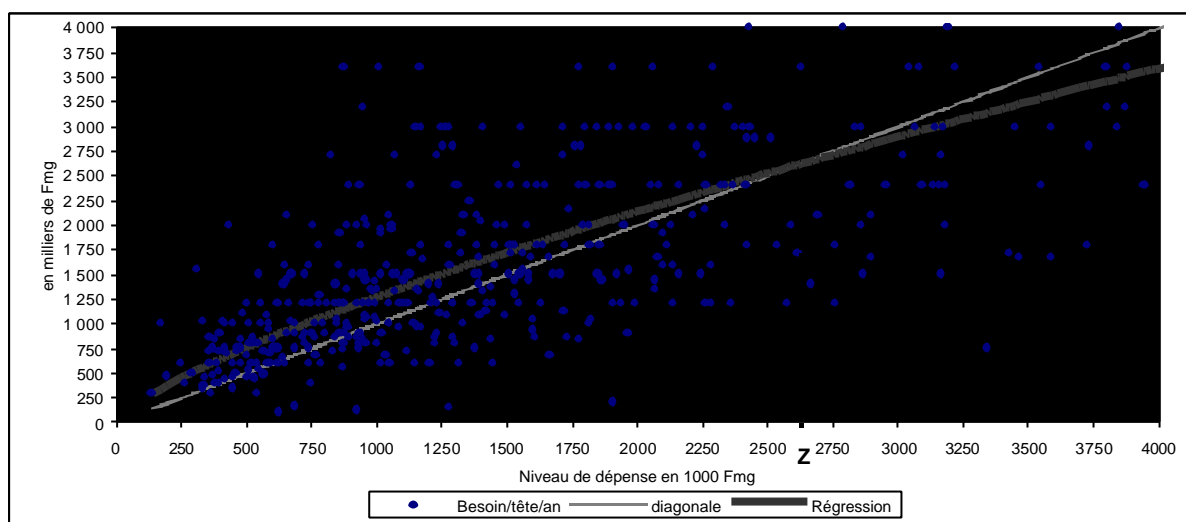
Nous avons toutefois considéré le niveau de consommation C et non le revenu effectif Y . Et nous avons considéré l'hypothèse selon laquelle la population étudiée est homogène. L'équation estimée s'écrit :

$$\ln(Y_{\min}/\text{tête}) = k + \alpha \ln(C/\text{tête}),$$

avec $k=0,86$ (9,4), $\alpha=0,74$ (26,1) ($R^2=0,55$, t de Student entre parenthèses)

Par la suite, nous avons adopté la méthode habituellement utilisée pour les pays européens (Hagenaars, 1987 comparaison pour 7 pays européens ; Ravallion et Lokshin, 1998 pour la Russie), et proposée pour les PED dans Ravallion (1996). Elle consiste à retenir comme seuil de pauvreté subjectif le point z à l'intersection de la droite diagonale (45°) et de la courbe résultant de la régression précédente de Y_{\min}/Y . L'idée sous-jacente est que les personnes dont le revenu est supérieur à z estiment en général que leur revenu est adéquat, tandis que celles dont le revenu est inférieur à z estiment pour leur grande part que leur revenu actuel ne suffit pas. Donc l'intersection entre la droite à 45° et la courbe donne un seuil de pauvreté.

Graphique n° 1-1 : Revenu minimum estimé en fonction du niveau de consommation par tête



Source : Enquête 1-2-3, P398, MADIO, nos propres calculs.

A titre informatif, les résultats en prenant trois seuils relatifs sont aussi présentés :

- la demi-moyenne du niveau de la consommation/tête ;
- la demi-médiane de la consommation/tête ;
- la médiane du revenu minimum estimé nécessaire par les ménages (Ymin).

Tableau n° 1-1 : Incidence de la pauvreté selon le seuil retenu

	Niveau du seuil en Fmg 1998	% de pauvres
Seuil de 1\$/tête et par jour	850 000 Fmg / tête et par an	32,0%
Seuil de 1\$/uc et par jour	850 000 Fmg / uc et par an	22,1%
Seuil de 2\$/tête et par jour	1 700 000 Fmg / tête et par an	65,8%
Seuil de pauvreté subjective (LPS)	2 600 000 Fmg / tête et par an	83,7%
<i>Demi-moyenne de la conso/tête</i>	<i>766 000 Fmg / tête et par an</i>	<i>30,2%</i>
<i>Demi-médiane de la conso/tête</i>	<i>520 000 Fmg / tête et par an</i>	<i>11,6%</i>
<i>Médiane de Ymin</i>	<i>1 200 000 Fmg / tête et par an</i>	<i>50,2%</i>

Source : Enquête 1-2-3, P398, MADIO, nos propres calculs.

L'ampleur des différences d'incidence de la pauvreté suivant la définition retenue met en évidence l'importance du choix du seuil pour évaluer le niveau de pauvreté, ainsi que les limites d'un tel indicateur. Si ce constat global est classique, il est toutefois intéressant de noter que le seuil d'un dollar constitue une valeur extrême qui ne peut satisfaire lorsque l'on tient compte de l'opinion "subjective" des ménages, notamment du niveau minimum de revenu qu'ils estiment nécessaire. Ainsi, selon la ligne de pauvreté internationale de 1 dollar, environ un tiers des habitants de la capitale serait pauvre. La ligne relative correspondant à la demi-moyenne donne un niveau à peu près équivalent. En revanche, l'incidence de la pauvreté subjective atteint 84%, soit l'immense majorité des tananariviens.

1.2.2. Approche objective non monétaire

Pour échapper au caractère "normatif" de la définition du concept de pauvreté (détermination des "besoins minimums" et d'un seuil), comme dans Lollivier et Verger (1997), nous avons choisi pour les approches non monétaires d'appréhender le phénomène par des scores cumulatifs établis à partir d'un certain nombre de critères. Tout en évitant d'imposer un mode de vie unique, on limite les incertitudes liées aux erreurs de mesure. Ainsi, pour reprendre les termes de Herpin et Verger (1997) dans leur présentation des différentes approches de la pauvreté, sont considérés comme pauvres les personnes qui présentent les conditions les plus difficiles se caractérisant par un manque cumulé d'un certain nombre d'éléments de confort. Ces derniers sont ici pris dans un sens large.

Toutefois, une telle approche reste sujette à débat, et il convient de préciser ses limites. Notamment, elle revêt encore un aspect normatif dans la mesure où le choix des questions permettant d'identifier les formes de privation, et retenues pour constituer les scores, reste à l'initiative de l'analyste. On peut également s'interroger sur l'importance relative des différents items, et donc sur le poids à accorder à chaque type de manques constatés pour la construction d'un indicateur synthétique. Dans le cas idéal, et comme nous le verrons plus loin pour l'approche subjective mesurant le degré de satisfaction des besoins essentiels, il faudrait pouvoir disposer d'une première série de questions sur l'importance accordée par les ménages aux éléments de confort considérés.

Pour cette étude, le choix des items de base entrant dans la construction des scores a été fait ex post en fonction des informations disponibles. Par ailleurs et à la différence des études citées ci-dessus, la pondération des différentes formes de privations n'est pas uniforme⁷. Cette option nous est imposée par l'objectif comparatif d'identification d'une même proportion de pauvres quelle que soit l'approche considérée. Si cette spécification revêt un caractère aléatoire, les tests de sensibilité qui ont été menés montrent que les conclusions obtenues sont peu sensibles aux variations des coefficients de pondération.

a) Pauvreté d'existence

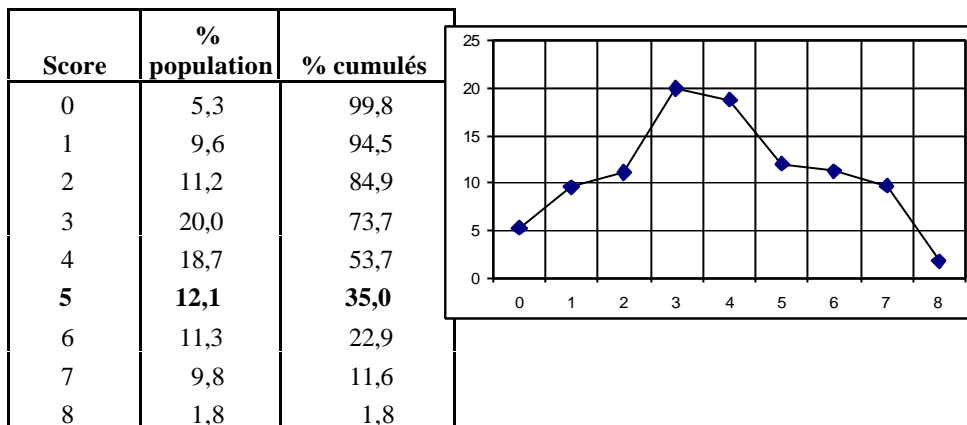
L'approche par les «conditions d'existence» consiste à définir le niveau de pauvreté à partir des conditions matérielles d'habitation. Comme l'indicateur porte sur des stocks, il permet d'appréhender la pauvreté dans la durée, par opposition aux variables monétaires soumises à des variations conjoncturelles (comme le revenu ou les dépenses). Il s'agit d'un indicateur objectif non monétaire abordant la pauvreté sous l'angle des résultats plutôt que des moyens, même si le fait de disposer d'un logement confortable peut aussi constituer un moyen d'améliorer par exemple sa productivité au travail et d'accroître son revenu.

Un score cumulatif portant sur les caractéristiques du logement est alors considéré :

- maison en dur ou non (mur en béton ou en brique),
- nombre de personnes par pièce (y compris cuisine et salle de bain, un enfant de moins de 15 ans compte pour 0,5),
- accès à l'eau courante dans la maison ou la cour,
- mode d'éclairage : électricité,
- combustible utilisé : électricité, gaz, pétrole,
- toilette avec fosse septique (individuel ou commun, avec ou sans chasse d'eau).

7. Les poids ne sont pas forcément identiques pour tous les items entrant dans les scores.

Graphique n° 1-1 : Distribution des scores de pauvreté d'existence



Source : Enquête 1-2-3 MADIO, phase 1, Antananarivo, 1998, nos propres calculs.

La distribution des scores est présentée dans le graphique ci-dessus. La définition d'un seuil au-delà duquel les ménages peuvent être considérés comme pauvres est difficile et revêt un caractère relativement arbitraire. Comme dans Lollivier et Verger (1997), l'objectif étant la comparaison des différentes approches de la pauvreté, la césure est déterminée de manière à isoler une proportion de pauvres du même ordre que celle obtenue à partir de l'approche monétaire (selon le critère absolu de 1\$ par tête). Ainsi, sont considérés comme pauvres en termes de conditions d'existence (ou de conditions de vie) les ménages ayant un score supérieur ou égal à 5, donc cumulant au moins 5 formes de privations. Ils représentent 35% de la population totale.

b) Pauvreté en termes de capital humain

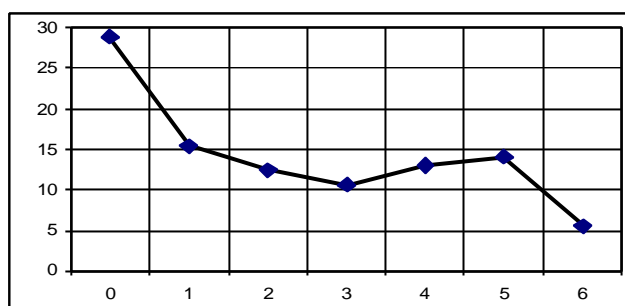
Cette approche privilégie le concept de pauvreté mettant en avant la « pénurie de capacité ». Toutefois, comme nous l'avons déjà précisé, le capital humain peut être considéré comme une fin en soi valorisée en tant que telle. L'indicateur retenu portant sur un stock qui n'est pas touché par des aléas conjoncturels, il appréhende également une forme structurelle de pauvreté. L'approche consiste à construire un score cumulatif portant sur le capital humain dont dispose les différents membres du ménage. Quatre variables caractérisant les « pénuries » en termes de capital humain sont prises en compte :

- le nombre d'années d'étude réussies du chef de ménage rapporté au nombre d'années maximum qu'il aurait pu atteindre compte tenu de son âge s'il n'avait pas redoublé⁸,
- le nombre total d'années d'étude réussies des autres membres du ménage rapporté à la somme des années d'études potentielles qu'ils auraient pu atteindre,
- le niveau de français du chef de ménage,
- le niveau de français des autres membres du ménage.

8. Par exemple, pour un individu âgé de 10 ans, le maximum d'années d'études potentielles est de 4, l'âge théorique d'entrée à l'école étant de 6 ans. Pour les adultes de plus de 28 ans, le nombre maximum est de 22 ans, ce qui correspond au nombre d'années d'études pour atteindre le niveau universitaire le plus élevé (la thèse).

Graphique n° 1-2 : Distribution des scores de pauvreté en capital humain

Score	% population	% cumulés
0	28,9	100,0
1	15,4	71,1
2	12,4	55,7
3	10,7	43,3
4	13,0	32,6
5	14,1	19,6
6	5,5	5,5



Source : Enquête 1-2-3 MADIO, phase 1, Antananarivo, 1998, nos propres calculs.

Conformément à l'option choisie dans l'approche précédente, sont retenus comme pauvres en termes de capital humain les ménages dont le score est égal ou supérieur à quatre. Tout en permettant d'isoler 32,6% de la population, une proportion équivalente à celle obtenue par l'approche monétaire, la césure correspond également à une rupture dans la distribution. Il semble ainsi qu'on ait identifié un groupe spécifique qui se démarque en termes de pénurie de capital humain.

c) Pauvreté d'exclusion sociale

Le concept d'exclusion sociale est difficile à appréhender empiriquement. Il peut relever d'un sentiment subjectif (se considérer exclu) ou de considérations objectives (faible participation à la vie économique, politique ou sociale, exclusion des réseaux d'entraide et de solidarité, etc.). C'est cette seconde approche que nous avons adoptée. Elle permet d'intégrer de façon concrète les avancées théoriques conduisant à inclure le phénomène de marginalisation dans les critères définissant la notion de pauvreté.

Les variables objectives retenues pour constituer le score de richesse en termes d'intégration sociale (symétrique du score d'exclusion) prennent en compte :

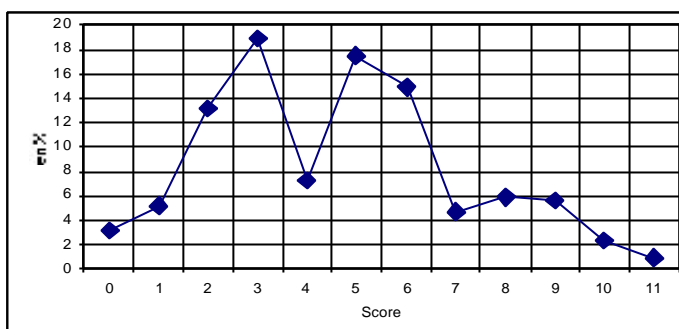
- Des indicateurs d'intégration sociale vue sous l'angle de la solidarité (densité et mobilisation du capital social) :
 - au moins un des membres du ménage a participé à des travaux d'entraides avec le voisinage ;
 - au moins un des membres du ménage a trouvé son emploi grâce à des relations personnelles ;
 - le ménage a reçu (ou donné) des dons ou cadeaux venant (ou à destination) d'autres ménages à l'occasion de fête au cours de l'année ;
 - le ménage a reçu (ou donné) des dons ou cadeaux venant (ou à destination) d'autres ménages en dehors des fêtes au cours de l'année ;
- Des indicateurs d'intégration sociale vue sous l'angle de la participation à la vie de la société (accès et suivi des informations, connaissance des institutions) :
 - le fait de suivre ou non les informations,
 - la possibilité ou non d'avoir facilement accès à l'information (disposer d'un poste de radio ou un téléviseur⁹),

9. Les journaux coûtant cher à Madagascar compte tenu de la faiblesse du pouvoir d'achat, peu de ménages y ont véritablement accès. Les tirages ne dépassent pas 10 000 exemplaires.

- le fait de connaître les principales institutions intervenant dans la vie sociale : KMF-CNOE, FFKM et ASCOMA¹⁰.

Graphique n° 1-3 : Distribution des scores de pauvreté d'exclusion sociale

Score	% population	% cumulés
0	3,2	99,9
1	5,2	96,7
2	13,2	91,5
3	18,9	78,3
4	7,3	59,4
5	17,5	52,1
6	15,0	36,4
7	4,7	19,6
8	5,9	14,9
9	5,6	9,0
10	2,4	3,4
11	1,0	1,0



Source : Enquête 1-2-3 MADIO, phase 1et 3, Antananarivo, 1998, nos propres calculs.

Afin d'obtenir une proportion de pauvres du même ordre que celle obtenue dans les approches précédentes, nous considérons comme pauvres les individus dont le score dépasse ou est égal à six. Ce qui conduit à isoler 34,6% de la population totale. On peut remarquer ici qu'un autre seuil aurait pu être choisi, compte tenu de la distribution, si on avait voulu identifier un groupe bien spécifique qui se démarque des autres.

1.2.3. Les approches subjectives

a) Perception générale de son niveau de vie

La première approche repose sur une appréciation purement subjective des ménages à propos de leurs conditions et niveau de vie. Cette manière d'appréhender la pauvreté permet d'englober d'une manière très large divers critères pris en compte par les ménages mais qui ne sont pas identifiés dans les critères objectifs retenus plus haut.

Cette approche repose sur deux questions, à plusieurs modalités de réponses, de perception générale :

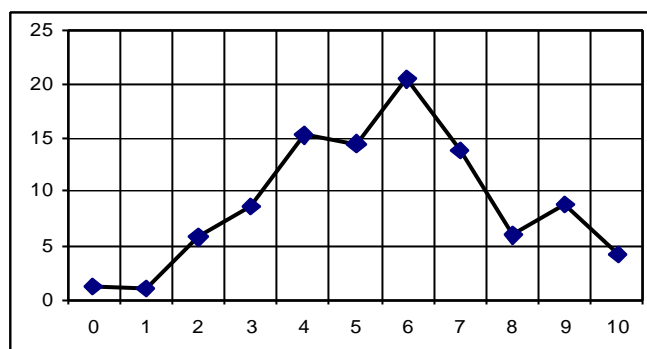
- La première porte sur la façon dont les ménages jugent leurs conditions de vie. Les modalités de réponses sont : « *je vis bien* », « *ça va à peu près* », « *ça va moyennement et il faut faire attention* », « *je vis difficilement* ».
- La seconde interroge le ménage sur la manière dont ils perçoivent leur niveau de vie. Sept réponses sont possibles : « *niveau de vie très élevé* », « *élevé* », « *sans doute élevé* », « *sans doute faible* », « *faible* », « *très faible* ».

Le score de pauvreté subjective générale est construit en échelonnant les réponses pour chaque question. On attribue une valeur maximum aux réponses les plus négatives et un score nul aux deux premières modalités qui traduisent des sentiments de satisfaction.

10. KMF-CNOE est une association qui mène de larges campagnes d'information de la population sur ses droits et devoirs civiques, notamment à l'occasion des élections. Le FFKM est le conseil œcuménique des Eglises regroupant les principales Eglises chrétiennes. Il intervient non seulement dans le domaine religieux mais aussi sur les grandes questions de société. Il a joué et joue toujours un rôle politique majeur dans le pays. L'ASCOMA est l'association de consommateurs de Madagascar.

Graphique n° 1-1 : Distribution des scores de pauvreté subjective générale

Score	% population	% cumulés
0	1,3	100,0
1	1,1	98,7
2	5,8	97,6
3	8,7	91,8
4	15,3	83,1
5	14,4	67,8
6	20,4	53,4
7	13,9	33,0
8	6,0	19,1
9	8,8	13,1
10	4,3	4,3



Source : Enquête 1-2-3 MADIO, phase 3, Antananarivo, 1998, nos propres calculs.

Nous avons ainsi considéré comme pauvre subjectivement d'un point de vue général les ménages dont le score dépasse ou est égal à sept. On isole ainsi 33% de la population.

b) Non-satisfaction de besoins jugés vitaux

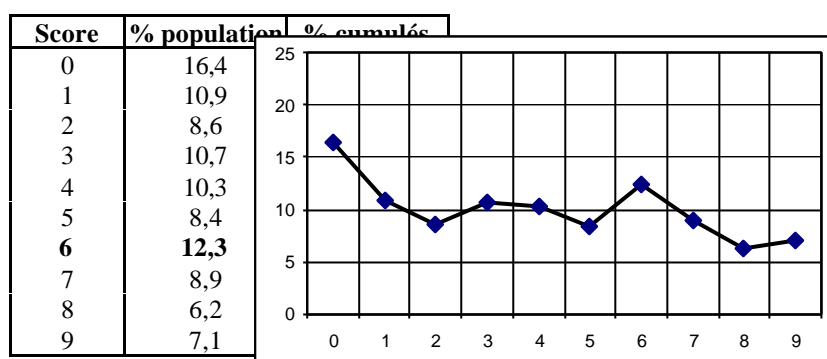
Cette approche repose sur le concept classique de satisfaction des besoins vitaux pour définir la pauvreté. Mais contrairement aux indicateurs habituellement utilisés qui fixent des critères objectifs, le niveau de satisfaction est appréhendé ici d'un point de vue subjectif.

Dans un premier temps, pour déterminer les besoins considérés comme vitaux par la population étudiée, nous nous sommes basées sur les réponses à une première série de questions demandant aux ménages ce qu'ils estiment absolument nécessaire parmi un certain nombre d'items. Comme dans Lollivier et Verger (1997), nous avons sélectionné les critères suivant le principe du consensus. Ainsi, nous avons retenu les types de besoins considérés comme absolument nécessaire par plus de 75% des ménages enquêtés, ce qui conduit à retenir 9 items parmi les 23 proposés. Il s'agit de :

- prendre un petit déjeuner,
- manger du riz tous les jours,
- avoir un accompagnement du riz dans le quotidien,
- avoir un nombre minimum d'habits pour pouvoir changer,
- avoir au moins deux paires de chaussures,
- avoir un logement suffisamment grand,
- pouvoir se soigner quand on est malade,
- pouvoir être propre et prendre soin de son corps,
- pouvoir envoyer ses enfants à l'école.

Il est intéressant de noter que les principaux besoins jugés essentiels par les ménages recourent largement ceux qui sont habituellement retenus par les économistes (alimentation, santé, éducation). Concernant chacun de ces besoins, les ménages ont été interrogés sur leur niveau de satisfaction, compte tenu de leur consommation effective. Le score cumulatif de pauvreté subjective de satisfaction des besoins a ainsi été construit sur la base des réponses obtenues pour les items identifiés comme fondamentaux.

Graphique n° 1-2 : Distribution des scores de pauvreté subjective de satisfaction des besoins



Source : Enquête 1-2-3 MADIO, phase 3, Antananarivo, 1998, nos propres calculs.

Compte tenu de la distribution des scores, nous avons considéré comme pauvres les ménages qui ont un score supérieur ou égal à six, c'est-à-dire les ménages qui expriment leur insatisfaction pour au moins six des besoins identifiés comme essentiels. Selon ce critère, les pauvres subjectifs en termes de satisfaction des besoins représentent 34,5% de la population.

c) Pauvreté financière (aisance financière)

Cette approche est-elle aussi inspirée de celle retenue par Lollivier et Verger (1997). Si elle ne correspond directement à aucun des concepts de la pauvreté tels qu'ils sont décrits dans la première partie, elle repose toutefois sur le critère monétaire mais d'un point de vue plutôt subjectif. Par rapport à l'approche monétaire classique, elle prend en compte les personnes qui ont un niveau de consommation que l'on peut juger adéquat, mais qui n'y arrive qu'au terme d'importants efforts (endettement, etc.). Cette approche permet ainsi d'appréhender d'une certaine manière les ménages vulnérables. Elle intègre la notion de dépendance (ceux qui empruntent), et repère d'une certaine manière les ménages susceptibles de tomber dans la pauvreté.

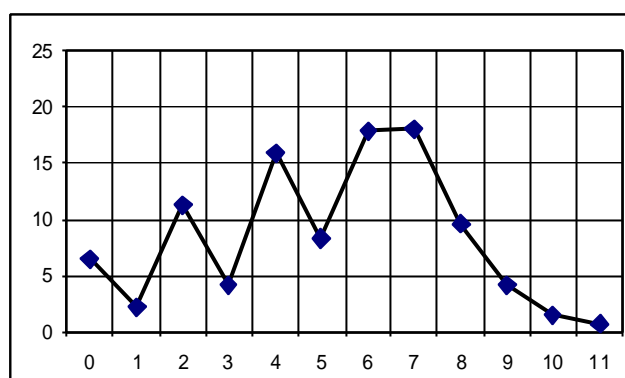
Pour construire le score de pauvreté financière, sont considérés comme signes d'une faible aisance financière les caractéristiques suivantes :

- un niveau des dépenses du ménage inférieur ou égal au besoin minimum déclaré (niveau de consommation estimé comme minimum par les ménages MIQ) ;
- des rentrées d'argent estimées insuffisantes pour vivre bien ou moyennement ;
- le ménage désépargne ;
- au cours de l'année passée, le ménage a très souvent payé en retard :
 - son loyer,
 - les factures d'eau et d'électricité,
 - l'écolage des enfants,
 - le salaire des domestiques,

Etant donné que les retards de paiement de facture peuvent d'une part relever d'oublis, et que d'autre part, ils peuvent concerner plutôt des ménages mieux lotis (ceux qui ont un domestique, l'eau et l'électricité), un moindre poids a été accordé à ces derniers critères relativement aux trois premiers.

Graphique n° 1-3 : Distribution des scores de pauvreté subjective de satisfaction des besoins

Score	% population	% cumulés
0	6,4	100,0
1	2,2	93,6
2	11,3	91,4
3	4,2	80,1
4	15,9	75,9
5	8,3	60,0
6	17,8	51,7
7	18,0	33,9
8	9,6	15,9
9	4,1	6,3
10	1,5	2,2
11	0,7	0,7



Source : Enquête 1-2-3 MADIO, phase 3, Antananarivo, 1998, nos propres calculs.

Compte tenu de la distribution des scores obtenue, et afin d'obtenir une proportion de l'ordre de 30%, les ménages sont considérés comme pauvres si leur score est supérieur ou égal à sept. On isole ainsi 33,9% de la population qui se caractérisent par une aisance financière qu'ils considèrent comme très limitée.

1.3. Les pauvres cumulent-ils les différents symptômes ?

Alors qu'aucun des sept groupes de pauvres définis précédemment n'est inférieur à 32%, seulement 2,4% cumulent l'ensemble de tous les critères. Ces derniers forment le noyau dur de la pauvreté. Cependant, il n'est pas concevable de ne retenir comme véritablement pauvres que 2,4% de la population, alors que 32% ont été identifiés au-dessous d'un seuil de pauvreté monétaire déjà considéré comme extrême et qui est lui-même très éloigné du seuil subjectif déterminé à partir du point de vue des ménages.

Tableau n° 1-1 : Synthèse des résultats

• Pauvreté monétaire (conso < 1\$ par tête)	32%
• Pauvreté "objective" non monétaire :	
- en termes de conditions d'existence (pauvreté d'existence)	35,0%
- en termes de capital humain	32,6%
- en termes d'exclusion sociale	34,6%
• Pauvreté "subjective" :	
- Perception générale :	33,0%
- Non-satisfaction des besoins jugés vitaux	34,5%
- Difficultés financières	33,9%
Cumulant les différentes formes de pauvreté	2,4%
Cumulant les 4 formes de pauvreté " objective"	7,1%
Cumulant les 3 formes de pauvreté " objective" non monétaire	8,9%
Cumulant les 3 formes de pauvreté "subjective"	11,9%
Présentant au moins une forme de pauvreté	77,7%

Source : Enquête 1-2-3 MADIO, phase 3, Antananarivo, 1998, nos propres calculs.

7% cumulent les formes de pauvreté objective, et 9% les trois formes objectives non monétaires, des pourcentages qui restent faibles en regard des 32% obtenus selon le critère le plus classique. A contrario, 78% de la population présente au moins une forme de pauvreté. Ces résultats donnent un premier aperçu du faible recouvrement entre les différentes dimensions, confirmant que même dans un pays pauvre, la pauvreté est un phénomène multidimensionnel. La caractérisation des différentes formes de pauvreté et des liens qu'elles entretiennent entre elles sera explorée plus en détail dans la partie suivante.

Encadré
Pauvreté d'existence et pauvreté monétaire
Comparaison avec d'autres pays

Pour construire les scores de pauvreté d'existence présentés ici, nous avons retenu des questions et des modalités communes aux différentes enquêtes.

Score	Tana	Bamako	Abidjan	Dakar
0	100,1	100	100	99,9
1	96,2	98,5	82,2	58,7
2	85,8	81,4	50,1	29,9
3	73,7	59,6	23,2	15,9
4	46,6	33,9	8,1	5,5
5	19,9	7,3	2,6	1,4
6	2,8	0,1	0,7	0,2

Sources : Enquête 1-2-3, 1998, MADIO,
 Enquêtes Budget consommation UEMOA
 1996 pour Bamako, Abidjan et Dakar, nos
 propres calculs.

P0				
Seuil	Tana	Bamako	Abidjan	Dakar
1\$/tête	32,0%	16,2%	5,5%	8,6%
2\$/tête	65,8%	57,2%	33,2%	45,3%

Sources : Enquête 1-2-3, MADIO, DIAL (2000b)

La comparaison des résultats montre que quel que soit le seuil retenu pour la pauvreté en termes de conditions d'existence, d'une part, le classement des capitales ne change pas, d'autre part, la population pauvre est nettement plus importante à Antananarivo relativement aux autres capitales de l'Afrique de l'Ouest. Si on compare les résultats obtenus à partir de l'approche monétaire, ce dernier constat reste valable. Toutefois, le classement change pour les deux villes relativement plus riches. Dakar qui était placé en tête en termes de faiblesse du niveau de pauvreté d'existence passe en deuxième position après Abidjan.

2. LES RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTES FORMES DE PAUVRETE

2.1. Corrélations

Pour mesurer les relations entre les sept formes de pauvreté, nous avons calculé les coefficients de corrélation entre ces différentes variables. Le premier constat est que toutes les formes de pauvreté sont positivement (et significativement) corrélées entre elles. La présence de l'une accroît sensiblement la probabilité d'occurrence de toutes les autres. Les liens sont cependant loin d'être parfaits, montrant que les différents types de pauvreté ne se recoupent que partiellement. Sur les variables dichotomiques, les coefficients de corrélation sont tous inférieurs à 0,43, avec un minimum de 0,11 entre pauvreté d'existence et pauvreté subjective générale. La prise en compte des scores accroît le niveau des corrélations, tout en maintenant dans l'ensemble la hiérarchie des associations. Elles varient entre 0,65 (pauvreté monétaire, pauvreté d'existence) et 0,19 (pauvreté d'exclusion, pauvreté subjective financière). On notera cependant que les corrélations sont dans l'ensemble supérieures à celles obtenues en France

pour des indicateurs similaires, ce qui induit à penser que les relations entre les différentes formes de pauvreté sont plus fortes à Madagascar.

Tableau n° 2-1 : Corrélation entre les différentes formes de pauvreté

	1	2	3	4	5	6	7
1. Pauvreté monétaire	1	0,65	0,53	0,37	0,48	0,46	0,48
2. Pauvreté d'existence	0,43	1	0,56	0,32	0,36	0,43	0,38
3. Pauvreté de capital humain	0,41	0,26	1	0,35	0,31	0,37	0,30
4. Pauvreté de capital social	0,22	0,16	0,25	1	0,28	0,30	0,19
5. Pauvreté subjective générale	0,30	0,11	0,16	0,14	1	0,52	0,50
6. Pauvreté subjective de satisfaction	0,34	0,24	0,25	0,29	0,32	1	0,52
7. Pauvreté subjective financière	0,24	0,19	0,20	0,13	0,24	0,31	1

Source : Enquête 1-2-3, P398, MADIO, nos propres calculs. En caractères normaux (sous la diagonale), les coefficients de corrélation sont calculés à partir des variables dichotomiques. Au-dessus de la diagonale (en italiques), ils sont calculés sur les scores.

Ces résultats suggèrent que tous ces indicateurs appréhendent bien un même phénomène : la pauvreté. Leur non-réductibilité les uns aux autres conforte l'hypothèse de multi-dimensionnalité. De toutes les formes de pauvreté, la pauvreté monétaire est celle qui est la plus corrélée avec les autres. Par ailleurs, la hiérarchie des corrélations semble montrer l'existence de deux sous-ensembles distincts, bien que non complètement déconnectés : la pauvreté objective d'une part et la pauvreté subjective, de l'autre. Pour chacun des deux sous-groupes les corrélations intra se situent autour de 0,50 (sur les scores), à l'exception de la pauvreté de capital social, alors que les corrélations inter sont en moyenne plus faibles.

Les coefficients de corrélations dépendent des seuils choisis pour définir la ligne de pauvreté. Pour tester la robustesse de nos résultats, nous avons retenu un seuil commun d'environ 5% pour tous les critères. En adoptant un seuil aussi faible, on peut penser pouvoir ainsi identifier un noyau dur de pauvres, avec l'idée que les plus pauvres des pauvres devraient cumuler toutes les formes de pauvreté. Contrairement à notre intuition, les corrélations sont plus faibles que dans le cas précédent. Elles sont même non significativement différentes de zéro entre pauvreté subjective financière et les différentes composantes de la pauvreté objective. En revanche, la partition entre formes objectives et subjectives se maintient. La réunion de ces différentes formes de pauvreté atteint 32%, tandis que l'intersection est vide. Il apparaît donc clairement que les différentes formes de pauvreté ne sont pas réductibles l'une à l'autre.

2.2. Analyse des données

Pour dépasser le cadre restreint des corrélations prises deux à deux, et apprécier globalement les liens entre les différentes formes de la pauvreté, nous avons eu recours à l'analyse des données. L'analyse en composante multiple sur « l'espace global de la pauvreté » donne des résultats particulièrement intéressants :

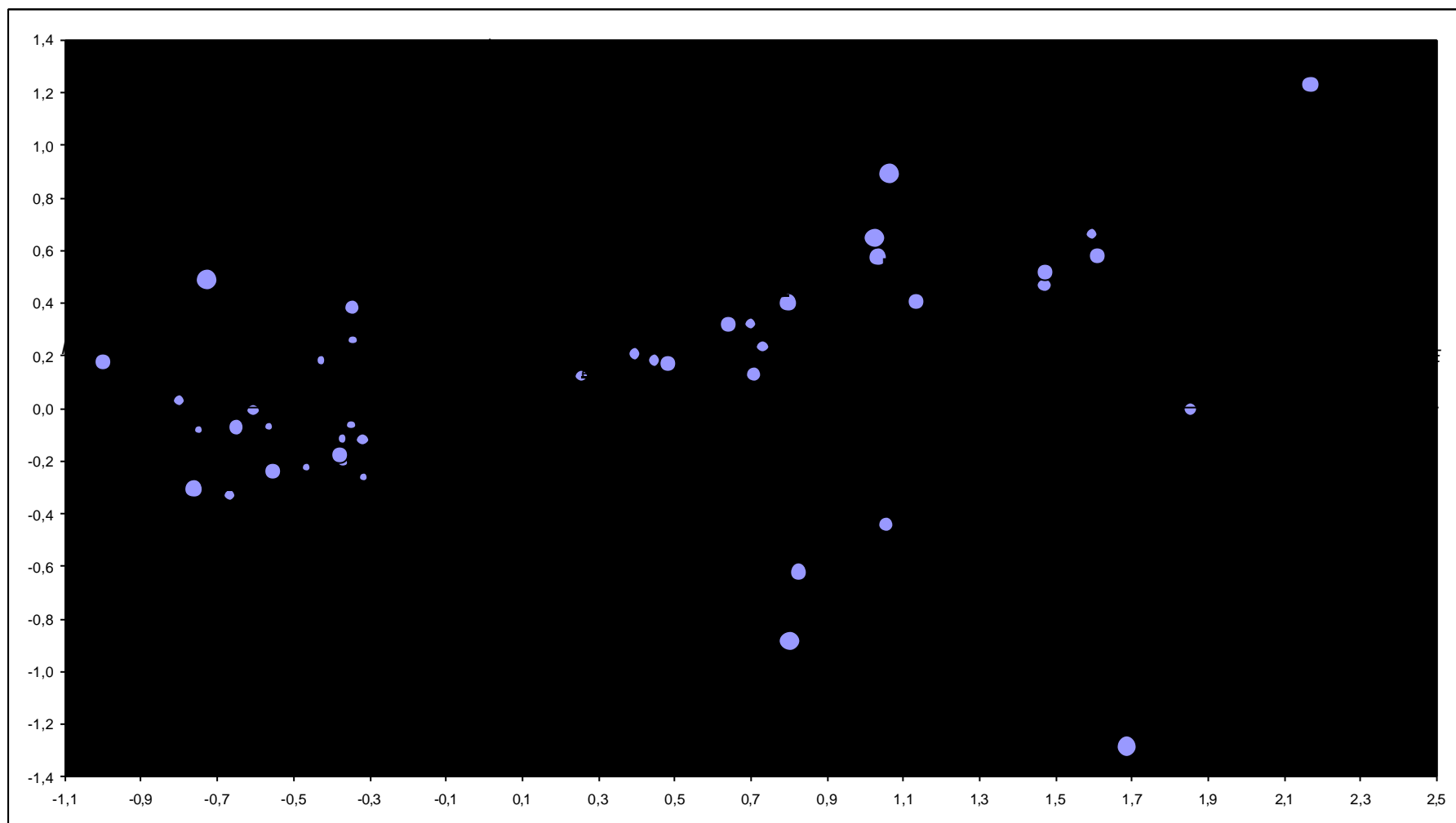
- le premier axe factoriel est de loin le plus discriminant. Il représente 36% de l'inertie totale, contre moins de 15% pour l'ensemble des six autres axes. Il oppose clairement pauvreté et non-pauvreté, sous toutes ses formes ;
- le deuxième axe (14% d'inertie) est lui aussi très lisible. Il différencie les deux principales dimensions de la pauvreté : pauvreté objective (monétaire, de capital humain, d'existence et d'exclusion) contre pauvreté subjective (aisance financière, satisfaction des besoins, perception générale).

Donc, le premier plan factoriel se présente sous la forme de trois pôles bien distincts : la pauvreté objective, la pauvreté subjective et la non-pauvreté (objective et subjective). La projection des formes extrêmes de pauvreté (individus cumulant les 3 formes de pauvreté subjective, les quatre formes de pauvreté objective, toutes les formes de pauvreté) accentue encore la distance entre les trois sommets du triangle structurant de l'espace de la pauvreté.

Enfin, que conclure des relations entre les différentes formes de pauvreté ? Si ces dernières ne se recoupent pas, elles constituent un faisceau convergent où chaque dimension de la pauvreté tend à renforcer la probabilité d'apparition des autres formes. Parmi les multiples dimensions de la pauvreté le premier facteur de partition est le critère subjectif/objectif. Au sein de chacune de ces dimensions, les différentes approches sont fortement inter-corrélées.

Graphique n° 2-1 : Premier plan factoriel de l'espace de la pauvreté

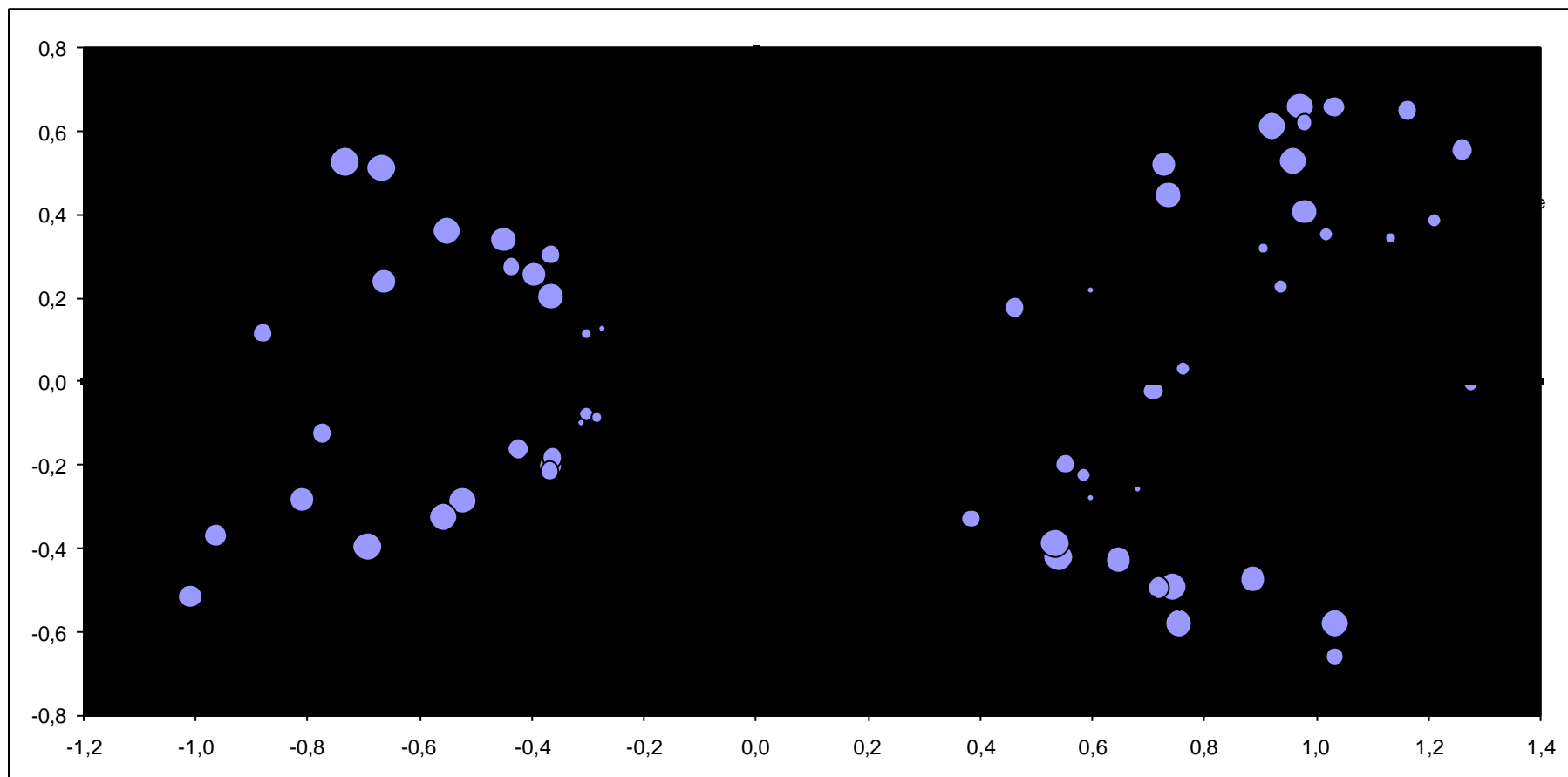
(à partir des indicateurs correspondant aux différentes approches de la pauvreté)



Source : Enquête 1-2-3, phase 398, MADIO, nos propres calculs. Les variables principales de l'ACM ici sont celles qui précisent l'appartenance ou non d'un individu aux sept groupes de pauvres correspondant aux différentes approches : monétaire, conditions d'existence, capital humain, exclusion sociale, subjective générale, subjective de satisfaction des besoins, aisance financière (Ces variables sont en caractère gras, majuscule, non italique). Les autres sont des variables supplémentaires. La taille des points montre la qualité de la représentation des variables sur les deux axes.

Graphique n° 2-2 : Premier plan factoriel de l'espace de pauvreté

(à partir des variables de base utilisées pour la construction des indicateurs de pauvreté)



Source : Enquête 1-2-3, phase 398, MADIO, nos propres calculs. Les variables principales de l'ACM ici portent sur les critères de base retenus pour construire les différents indicateurs de pauvreté (caractéristiques ou appréciations des individus). Les différentes formes de pauvreté n'interviennent ici qu'en variables supplémentaires (ils sont en caractère italique, souligné). Seules les variables dont les représentations sur le plan factoriel sont de bonne qualité (contribution à l'inertie des deux axes et carré du cosinus) ont été reprises dans le graphique.

Le même type d'analyse, mais partant des variables de base utilisées pour la construction des différents scores de pauvreté, confirme les résultats précédents. Par ailleurs, elle atteste la pertinence des choix des variables pour la construction des différents indicateurs, les critères retenus pour chacune des approches de la pauvreté se trouvant regroupés au sein d'un pôle bien défini.

2.3. Les liens entre les approches hors effet revenu

Nous avons vu que les différentes approches sont corrélées entre elles, mais elles ne se recoupent pas entièrement. Afin d'approfondir l'analyse, nous avons exploré les liens qui subsistent entre les différentes dimensions non monétaires de la pauvreté lorsque l'effet revenu qui joue sur toutes les approches est exclu, l'objectif étant d'identifier les grands groupes qui se distinguent le plus. Ainsi, à partir de modèles logit, nous avons essayé de voir dans quelle mesure, à revenus équivalents, les probabilités de présenter les différentes formes de pauvreté non monétaires se renforcent.

Tableau n° 2-1 : Analyse des relations entre les approches non monétaires à partir de modèles logit

Variables explicatives	POBJEXI	POBJHUM	POBJEXC	PSUBGEN	PSUBSAT	PSUBFI	Cumul des 3 formes objectives	Cumul des 3 formes subjectives.
Pauvreté d'existence			0,7 (8,2)	-0,5 (3,6)				
Pauvreté de capital humain								
Pauvreté d'exclusion sociale		0,7 (7,9)			0,9 (16,4)			1,0 (10)
Pauvr. Subjective générale	-0,5 (3,6)				0,9 (17,7)	0,4 (3,9)		
Pauvr. Subj. de satisfact°			0,9 (16,9)	0,9 (18,1)		0,7 (9,5)		
Pauvreté subj. financière				0,4 (3,8)	0,7 (9,9)			
Log (consommation / tête)	-2,2 (72)	-1,6 (52)	-0,4 (5,7)	-0,8 (20,4)	-0,8 (14,3)	-1,3 (38)	-2,2 (29,7)	-1,6 (27,8)
Constante	29,5 (65)	21,3 (44)	4,6 (3,3)	10,9 (15,6)	9,0 (9,1)	16,8 (32)	27,9 (24,4)	20,6 (21,4)
Paires concordantes	85,0%	81,3%	71,1%	74,1%	80,9%	77,7%	86,9%	81,7%
Corrélat° avec la conso / t	-0,27	-0,27	-0,17	-0,22	-0,25	-0,26		

Source : Enquête 1-2-3, P398, MADIO, nos propres calculs. Seuls les coefficients significatifs au seuil de 10% ont été reportés dans le tableau. Les chiffres entre parenthèses à côté des coefficients donnent les chi2 de Wald.

Le premier résultat majeur est la confirmation du fait que les différentes approches subjectives se renforcent mutuellement. La probabilité, à revenu égal, qu'un ménage présente une des formes de pauvreté subjective augmente si ce dernier est identifié comme pauvre selon les deux autres approches subjectives. Il apparaît donc que ces dernières forment véritablement un groupe homogène.

De même, la pauvreté en termes de capital humain d'une part et d'exclusion sociale de l'autre sont liées. On retrouve ici deux approches par la « pénurie de capacités » (ou « capabilities ») qui conduisent à isoler un faisceau qui privilégie les moyens pour appréhender la pauvreté, parallèlement à l'approche purement monétaire fondée sur les résultats. En revanche, les liens entre la pauvreté d'existence et les deux autres formes objectives transitent essentiellement par l'effet revenu.

Un lien négatif apparaît entre la pauvreté d'existence et la perception subjective générale des ménages de leur niveau de vie. A revenu égal, le fait de vivre dans un logement sous-équipé diminue la probabilité d'estimer ses conditions de vie difficiles et son niveau de vie faible, et réciproquement. Le cadre de vie des ménages influe ainsi sur leur conception du niveau de vie moyen. Un ménage vivant quotidiennement dans des conditions difficiles se contente d'un niveau de consommation plus faible que celui bénéficiant d'un environnement plus favorable. On est confronté ici au phénomène d'attrition des besoins du côté des plus pauvres, qui les conduit à être moins exigeants en termes de niveau de consommation. A l'inverse, le lien négatif entre pauvreté d'existence et perception subjective générale de la pauvreté pourrait traduire l'opposition entre pauvretés structurelle et conjoncturelle. En effet, la première approche portant sur les conditions d'existence mesure des variables de « stock » qui résultent en grande partie de la trajectoire passée du ménage (notamment la chronique des revenus antérieurs). La seconde, en revanche, reflète un jugement qui accorde plus d'importance au présent, et plus particulièrement à l'évolution du flux de revenu. Ainsi, à revenu égal, le ménage qui vit dans des conditions difficiles et qui a toujours pâti de rentrées d'argent limitées est moins susceptible de se plaindre que celui qui a connu auparavant des situations meilleures.

Il semble ainsi que l'approche subjective basée sur la perception générale des ménages intègre la notion de niveau de vie espéré, les pauvres en termes de conditions d'existence apparaissant comme ceux qui sont les plus enclins à limiter leurs ambitions. Ces constats mettent en évidence les limites non pas tant des approches subjectives, qui se révèlent également corrélés négativement avec le niveau de consommation par tête des ménages (un critère purement objectif), mais surtout de l'approche monétaire en coupe instantanée qui ne permettent pas de distinguer les situations de pauvretés structurelle et transitoire.

Enfin, la pauvreté en termes d'exclusion sociale se démarque par un lien spécifique avec les approches subjectives. Présenter les caractéristiques de l'exclusion sociale accroît, à revenu égal, la probabilité de cumuler les différentes formes de pauvreté subjectives. Sachant que cette approche est la moins corrélée avec la consommation par tête, et que la densité du « lien social » influe de manière conséquente sur le degré de satisfaction exprimé par les ménages, elle apporte une dimension supplémentaire non prise en compte dans les approches objectives classiques, notamment monétaires.

3. LES FACTEURS DE LA PAUVRETE

La projection des principales caractéristiques socio-économiques des ménages dans l'espace de la pauvreté donne un premier aperçu des facteurs favorisant l'occurrence d'apparition de cette situation. Au-delà des niveaux de revenus ou d'éducation, par construction directement liée à nos indicateurs de pauvreté monétaire ou de capital humain, la catégorie socio-professionnelle, le secteur d'emploi et la taille de la famille sont les variables les plus significatives. Du côté des pauvres, on trouve les travailleurs non qualifiés, les membres du secteur informel et les familles nombreuses. A l'opposé, appartenir à un ménage dont le chef est cadre ou fonctionnaire, faire partie d'une famille de moins de deux enfants constitue autant d'atouts pour échapper à la situation de pauvreté. Il est intéressant de noter que ces variables se positionnent sur l'axe non-pauvreté/pauvreté objective. En revanche, nous n'avons pas réussi à identifier les catégories de ménages qui sont pauvres subjectivement.

Pour aller au-delà de cette première analyse, et afin de mieux expliciter les multiples dimensions de la pauvreté, nous avons eu recours à des modèles économétriques (logit et probit bivarié) qui permettent d'identifier les facteurs de risque à la pauvreté, toutes choses égales par ailleurs. Différentes spécifications ont été testées. Nous ne présentons ici que les variables et les modalités qui se sont révélées les plus pertinentes pour dresser les profils de pauvreté. Nos modèles sont essentiellement descriptifs et ne permettent pas d'apprécier le sens des causalités entre les variables explicatives et l'état de pauvreté des ménages¹¹. La mise en évidence de variables jouant significativement sur la pauvreté donne simplement des indications sur des facteurs qui favorise la probabilité d'occurrence de la pauvreté.

Les concepts de pauvreté abordés dans cette étude sont multiples. Une analyse comparative des résultats des modèles logit pour chacune des sept formes de pauvreté ne permet pas de mettre en exergue, de façon concluante, les caractéristiques distinctives des différentes populations. Les profils de pauvreté qui se dégagent restent assez voisins dans leurs grandes lignes, notamment de celui obtenu par l'approche monétaire. Nous avons en effet vu plus haut que les corrélations entre certaines approches sont relativement fortes. Aussi, il apparaît plus judicieux de mettre l'accent sur les principales formes de pauvreté qui s'opposent. La démarche adoptée se déroulera alors en trois étapes. Dans un premier temps, les principales caractéristiques de la population pauvre selon l'approche monétaire, à la fois la plus classique et la plus corrélée avec les autres formes de pauvreté, seront exposées. Dans un second temps, nous essayerons de dégager les caractéristiques qui distinguent les approches objectives et subjectives. Enfin, à titre d'illustration, nous terminerons par une comparaison des profils de pauvreté qui se dégagent des approches qui sont les moins corrélées entre elles, à savoir la pauvreté d'existence et celle selon une perception subjective générale des ménages.

3.1. Caractérisation de la population pauvre selon l'approche monétaire

Les ménages pauvres, selon l'approche monétaire, sont plutôt dirigés par des femmes, toutes choses égales par ailleurs. La probabilité d'appartenir à ce groupe augmente avec la taille du ménage et avec le nombre d'enfants. Le niveau de maîtrise du français apparaît plus déterminant que le niveau d'étude du chef de famille. Les ménages dont le chef ne parle pas du tout français sont plus susceptibles d'être pauvres relativement aux autres, et ceux dont le chef a une parfaite maîtrise de la langue sont plus enclins à échapper au phénomène de pauvreté monétaire. Le niveau d'étude du conjoint du chef joue également selon le sens attendu. Si ce dernier n'a pas dépassé le secondaire, le risque que le ménage soit pauvre est plus fort. Par ailleurs, trois catégories se distinguent par une fréquence moindre des situations de pauvreté monétaire : les ménages dont le chef de famille travaille dans l'administration, et ceux dont le chef occupe un emploi de cadre supérieur ou travaille à son propre compte.

11. Par exemple, le fait que la taille des ménages accroisse la pauvreté monétaire ne permet pas de savoir si c'est parce qu'on fait beaucoup d'enfants qu'on est pauvre ou, au contraire, si c'est parce qu'on est pauvre qu'on fait beaucoup d'enfants.

Tableau n° 3-1 : Les déterminants de la pauvreté monétaire

	Effectifs	Coeff.	Wald
Constante		-8,5	5,6
Sexe du chef de ménage			
homme	452	ref	ref
femme	110	1,0*	3,1
Niveau de français du chef de famille			
parle le français	444	ref	ref
ne sait pas parler français	118	0,8**	3,9
Niveau d'étude du conjoint			
pas d'études, primaires, secondaires ou pas de conjoint	418	2,0**	7,9
secondaires 2 nd cycle (lycée) ou études supérieures	144	ref	ref
Activité du conjoint			
conjoint actif	284	-	-
conjoint inactif ou pas de conjoint	278	ref	ref
Type de ménage			
ménage monoparental	82	-	-
autres	480	ref	ref
Statut migratoire du chef de ménage			
autochtone ou migrant merina	488	ref	ref
migrant d'une autre ethnie	74	-	-
Religion du chef de famille			
FJKM	255	-	-
catholique et autres	307	ref	ref
Secteur institutionnel du chef de ménage			
secteur public	110	-2,1**	9,1
secteur informel	222	-	-
secteur privé formel ou chômeurs / inactifs	230	ref	ref
CSP du chef de famille			
cadre ou patron	124	-3,4**	18,4
travailleur à son propre compte	148	-1,1**	6,4
autres	290	ref	ref
Recherche une autre activité			
Oui	56	-	-
Non	506	ref	ref
CSP du père du chef de famille			
père cadre ou patron	79	-	-
autres	483	ref	ref
Secteur institutionnel du père du chef			
secteur formel	89	-0,8*	3,1
autres	473	ref	ref
Niveau d'étude du père du chef de famille			
pas d'études ou primaire	366	-	-
secondaire ou plus	196	ref	ref
Niveau d'étude du chef par rapport à son père			
a fait plus d'études que son père	345	-	-
même niveau ou moins	217	ref	ref
Evolut° revenu du ménage par rapport à l'année précédente			
diminution de plus d'un tiers en réel	56	-	-
autres (y.c. ménages pour lesquels évalut° non disp.)	506	ref	ref
Log (âge du chef)		-	-
Log (taille du ménage)		1,7**	8,6
Log (nombre d'enfants)		1,2**	8,8
Log (taux d'activité, domestiques exclus)		1,0**	4,4
Log (année d'étude du chef de famille)		-	-
% de paires concordantes :		92,7%	

Source: Enquête 1-2-3, phase 3, 1998, MADIO, nos propres calculs. L'échantillon comprend 562 ménages. Une estimation avec le détail des modalités pour chaque variable a été effectuée, mais nous avons retenu in fine un regroupement ne faisant apparaître que celles dont les coefficients sont significatifs. Des variables qui n'apparaissent pas déterminants ont été gardées pour faciliter la comparaison avec les résultats qui suivent. * significatif au seuil de 10%. ** significatif au seuil de 5%. - : non significatif. ref : modalité de référence.

Si l'on s'intéresse à l'origine sociale du chef, c'est le secteur institutionnel du père de celui-ci qui influe sur la probabilité d'être pauvre et non la CSP. Ceux dont le père a travaillé dans le secteur formel ont plus de chance d'échapper à la pauvreté que les autres. Les descendants de fonctionnaires en revanche ne se distinguent pas. Enfin, alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que l'activité de plusieurs personnes dans le ménage diminue le risque de pauvreté, on constate le résultat inverse. Plus le taux d'activité dans le ménage est élevé, plus sa probabilité d'appartenir au groupe des pauvres augmente. Ainsi, l'activité des membres secondaires s'explique essentiellement par la nécessité de disposer de revenus compensatoires, qui malgré tout, restent insuffisants pour le ménage. A contrario, l'âge du chef de ménage, son statut migratoire, sa religion, la recherche d'activité ou l'évolution de ces revenus courant au cours de l'année écoulé ne joue pas sur la pauvreté monétaire.

Finalement, un nombre limité de variables se révèle déterminant pour caractériser la pauvreté monétaire. Il s'agit de variables relativement classiques : le sexe du chef de ménage, la taille du ménage, le nombre d'enfants¹², le niveau de maîtrise de la langue française par le chef de famille et non son cursus scolaire, le niveau d'éducation du conjoint, le secteur institutionnel du chef, son CSP et enfin le taux d'activité des membres du ménage.

3.2. Caractérisation des approches objectives et subjectives

Pour identifier les caractéristiques qui distinguent la pauvreté objective et subjective, nous nous intéresserons ici plus spécifiquement aux approches non monétaires. Plutôt que de considérer les ménages qui cumulent les différentes formes de pauvreté ou ceux qui présentent au moins une des formes, des indicateurs synthétiques cumulant les scores des approches objectives non monétaires (conditions d'existence, capital humain et exclusion sociale) d'une part, et ceux des approches subjectives d'autre part (perception générale, satisfaction des besoins, aisance financière), ont été construits¹³. Sont considérés comme pauvres les ménages qui cumulent le plus de privations appréhendées de façon objective d'un côté, ceux qui manifestent le plus d'expressions d'insatisfaction de l'autre. Comme précédemment, les deux populations pauvres identifiées (objectivement et subjectivement) sont de même taille, afin de faciliter les comparaisons.

12. Si l'on peut se demander dans quelle mesure ce facteur reste déterminant si on choisit une autre échelle d'équivalence pour calculer les unités de consommation, d'une part, en prenant l'échelle d'oxford, le fait d'avoir plus de trois enfants influe toujours positivement sur la pauvreté avec un coefficient significatif, même s'il est plus faible. D'autre part, les résultats que nous verrons par la suite sur les autres dimensions de la pauvreté, pour lesquelles la question de l'échelle d'équivalence n'intervient pas, viendront conforter le rôle de cette variable.

13. Nous ne discuterons pas ici des questions techniques concernant la construction de ces deux indicateurs synthétiques, notamment des éventuels risques de redondance compte tenu de la corrélation entre les approches. Ces questions sont largement traitées dans Lollivier et Verger (1997). Etant donné que les différents scores portent sur des concepts bien différenciés, et que les approches subjectives et objectives forment deux groupes bien spécifiques, cette option de cumuler les scores apparaît pertinente.

Les facteurs de la pauvreté objective sont assez classiques. La faiblesse du niveau d'éducation, l'insertion dans le secteur informel, l'emploi non qualifié, le nombre d'enfants dans le ménage, le taux de mobilisation de la main-d'œuvre familiale sur le marché du travail, favorisent la pauvreté objective ; de même pour les ménages dont le chef est une femme. Plus intéressant, les familles protestantes échappent plus souvent à cette forme de pauvreté. Il faut voir dans ce résultat la trace encore prégnante de l'histoire malgache du siècle dernier. L'aristocratie et la bourgeoisie locale, converties au protestantisme par les missionnaires anglais, ont résisté au prosélytisme des envahisseurs français, les conversions au catholicisme touchant principalement les couches populaires (Roubaud, 2000). La partition religieuse recouvre en partie la division en castes, pourtant officiellement abolie en 1896. Les réminiscences de ce principe de stratification statutaire pré-coloniale, fondé sur l'esclavage, continuent de peser sur la hiérarchie sociale actuelle. De façon inattendue, les ménages monoparentaux sont moins sujets à la pauvreté objective. Deux explications peuvent être avancées : soit ils bénéficient relativement plus des formes de solidarités sociales, soit ils ont consenti plus d'effort pour donner un caractère « normal » à leur existence face à l'adversité due à leur situation familiale.

Les déterminants de la pauvreté subjective sont en revanche très différents. Si l'on exclut le nombre d'enfants et les emplois non qualifiés, qui jouent dans le même sens que pour la pauvreté objective, toutes les autres variables significatives n'affectent que la pauvreté subjective. D'un point de vue général, ce sont **les variables d'origine sociale et de trajectoire qui influent sur la pauvreté subjective alors qu'elles n'ont aucun effet direct sur la pauvreté objective**. Ainsi, une diminution du revenu réel du ménage au cours de l'année favorise le sentiment de pauvreté subjective mais ne pèse pas sur la pauvreté objective. De même, le statut de migrant accroît le niveau d'insatisfaction économique, tandis qu'il n'a aucun effet propre sur la pauvreté objective. Avoir eu un père fortement scolarisé ou qui a exercé un emploi de cadre prémunit seulement contre la pauvreté subjective. Les valeurs véhiculées par la socialisation familiale au moment de l'enfance continuent à peser directement sur l'état de satisfaction, mais pas sur le niveau de réalisations. Ainsi par exemple, parce que mon père était cadre, je me considère intrinsèquement mieux loti que si sa situation avait été moins favorable, toutes choses égales par ailleurs. En revanche, je n'en retire aucun avantage spécifique sur ma situation matérielle, autre que les facilités que son statut m'a procuré pour poursuivre des études, etc.

Enfin, **le fait d'occuper une position sociale dominée pèse beaucoup moins sur la pauvreté subjective que sur la pauvreté objective**. Deux interprétations non nécessairement exclusives l'une de l'autre peuvent être invoquées pour expliquer ces différences. Elles peuvent traduire le phénomène d'attrition des préférences chez ceux dont les conditions matérielles sont les plus précaires. Mais elles peuvent aussi mettre en lumière l'importance des liens de sociabilité et des modes d'insertion sociale positivement appréciés par les plus démunis matériellement. Si avoir beaucoup d'enfants ou travailler dans le secteur informel sont bien des stigmates de la pauvreté objective, ces situations ne sont pas perçues comme des motifs d'insatisfaction. Faire partie d'une famille nombreuse peut renforcer le sentiment d'appartenance communautaire, et permet d'éviter l'isolement ou les processus d'exclusion. Etre à la tête d'une petite entreprise informelle, dans lequel plusieurs membres du ménage sont engagés, même à des niveaux de rémunération dérisoire, peut être considéré comme un facteur de réussite et d'accomplissement de soi. De ce point de vue, le classement dans la hiérarchie sociale, apprécié en termes de revenu ou de prestige, est loin d'être le déterminant unique du niveau de satisfaction. La cohésion, la solidarité, la « densité du lien social » sont des valeurs partagées qui ne riment pas nécessairement avec aisance financière.

Tableau n° 3-1 : Les déterminants de la pauvreté objective non monétaire et subjective
(modèle probit bivarié)

	Pauvreté objective non monétaire	Pauvreté subjective	Pauvreté objective non monétaire	Pauvreté subjective
Constante	-2,5	-1,8	11,9**	14,8**
Sexe du chef de ménage : - femme	0,7**	-	0,7*	-
Niveau de français du chef : - ne sait pas parler	0,7**	-	0,6**	-0,4*
Niveau d'étude du conjoint : - secondaire ou moins	-	-	-	-
Activité du conjoint : conjoint actif	-	-	-	-
Type de ménage : - monoparental	-0,8**	-	-0,9**	-
Statut migratoire : - migrant d'une autre ethnie	-	0,5**	-	0,6**
Religion du chef de famille : - FJKM	-0,6**	-	-0,6**	-
Secteur institutionnel du chef : - secteur public - secteur informel	- 0,6**	-0,5** -	- 0,6*	- -
CSP du chef de famille : - cadre ou patron - travailleur à son propre compte	-1,0** -	-0,5** -	- -	- -
Recherche une autre activité	-	-	-	-
CSP du père du chef : - cadre ou patron	-	-0,6*	-	-0,6*
Secteur institutionnel du père : - secteur formel	-	-	-	-
Niveau d'étude du père du chef : - pas d'études ou primaire	-	0,4*	-	-
Niv. d'étude du chef comparé à celui du père : - plus d'études	-	-	-	-
Evolut° revenu du ménage : - forte diminution en réel	-	0,5**	-	0,6**
Log (âge du chef)	-	-	-	-
Log (taille du ménage)	-	-	-0,6*	-0,4*
Log (nombre d'enfants)	0,5**	0,5**	-	-
Log (taux d'activité, domestiques exclus)	0,7**	-	0,6*	-
Log (année d'étude du chef de famille)	-0,9**	-	-0,9**	-
Log (consommation/tête)			-0,9**	-1,2**
Log de vraisemblance :	-313,5		-283,8	
Wald chi2	(150,3)		(171,6)	
Corrélation des résidus : ρ	0,36		-	
chi2	(8,0)		ns	

Source : Enquête 1-2-3, phase 3, 1998, MADIO, nos propres calculs. L'échantillon comprend 562 ménages. Une estimation avec le détail des modalités pour chaque variable a été effectuée, mais nous avons retenu in fine un regroupement ne faisant apparaître que celles dont les coefficients sont significatifs. Des variables qui n'apparaissent pas déterminants ont été gardées pour faciliter la comparaison avec les autres résultats. La population de référence pour chaque variable est la même que dans le tableau précédent. * significatif au seuil de 10%. ** significatif au seuil de 5%. - : non significatif. ref : modalité de référence.

a) Pauvretés objective et subjective à revenu équivalent

La corrélation positive et très significative des résidus du modèle justifie la spécification bivariée retenue ici. Elle prouve qu'il existe des variables explicatives non observées qui jouent conjointement et dans le même sens sur les deux formes de pauvreté (objective et subjective). Cette corrélation des résidus disparaît dès lors qu'on introduit le niveau de consommation par tête comme variable explicative du modèle. Les facteurs non observés mentionnés ci-dessus sont en fait déterminés par le revenu monétaire¹⁴.

14. Les approches subjectives finalement reposent en grande partie sur des questions d'ordre monétaire.

L'introduction du niveau de consommation dans le modèle présente un autre intérêt : elle permet de comparer l'effet relatif des variables explicatives, à revenu équivalent. Deux résultats importants méritent d'être soulignés. En premier lieu, quelle que soit la forme de pauvreté considérée, la probabilité d'appartenir à un ménage pauvre est décroissante avec le niveau de consommation courante. Toute chose égale d'ailleurs, la pauvreté monétaire conditionne toutes les autres formes de pauvreté. En second lieu, les facteurs explicatifs identifiés dans le modèle n'incluant pas le revenu restent stables, aussi bien pour la pauvreté objective que subjective. Le phénomène d'attrition des besoins du côté des plus démunis selon un point de vue objectif est encore plus marqué. En effet, à niveau de revenu égal, les ménages dont le chef ne parle pas le français, qui sont plus pauvres objectivement, échappent à la pauvreté subjective.

Les effets mis en évidence sont donc robustes, et ne reflètent pas de simples facteurs « déguisés » du revenu. Chaque forme de pauvreté a sa logique propre, ce qui vient confirmer leur irréductibilité à la pauvreté monétaire.

3.3. Les pauvres en conditions d'existence et les pauvres subjectivement : deux populations distinctes

A titre d'illustration, et afin de mieux mettre en exergue en quoi les approches sont bien différenciées, nous avons considéré les deux formes les moins corrélées entre elles : la pauvreté en termes de conditions d'existence d'une part, et selon la perception subjective des ménages, d'autre part. La première appréhende la pauvreté selon des critères objectifs, et la seconde selon des critères purement subjectifs.

On retrouve les mêmes résultats concernant les ménages monoparentaux, ceux dont le chef est migrant non merina, et ceux dont le revenu a fortement baissé par rapport à l'année précédente. Deux facteurs nouveaux apparaissent déterminants pour la pauvreté subjective générale sans que cela n'ait d'influence sur la pauvreté en termes de conditions d'existence : l'âge du chef et l'activité du conjoint. Toutes choses égales par ailleurs, les jeunes et les ménages dont le conjoint du chef est actif se révèle ainsi plus exigeants en termes de niveau et de conditions de vie que les autres. Cette remarque reste valide pour les jeunes, même à niveau de consommation par tête équivalent.

Mais les résultats les plus marquants portent sur trois facteurs qui opposent les deux approches : la taille du ménage, le taux d'activité de ses membres, et le fait que le chef recherche ou non un autre emploi. Ces oppositions persistent à niveau de consommation par tête égal. Si un ménage de grande taille a une plus grande probabilité d'être pauvre en termes de conditions d'existence, en revanche, il a une plus grande chance d'échapper à la pauvreté subjective perçue d'un point de vue général. Il en est de même pour les ménages dont les membres secondaires sont actifs. A l'opposé, si le chef du ménage recherche une autre activité que celle qu'il exerce, il est moins probable qu'il sera pauvre en termes de conditions d'existence, en revanche, il se caractérise par une plus forte probabilité d'être pauvre subjectivement d'un point de vue général. La taille du ménage influe négativement sur les conditions d'existence (notamment par l'effet de promiscuité dans le logement), celle-ci joue au contraire positivement sur la manière dont le ménage perçoit ses conditions de vie. Avoir une grande famille, ne pas se sentir seul, semble ainsi procurer un élément de satisfaction chez les ménages qui laisse au second rang les critères de confort du logement. Il en est de même pour les ménages dont les membres sont insérés sur le marché du travail. L'insatisfaction du chef de ménage dans son emploi et sa décision d'en chercher un autre, plus caractéristique des

ménages mieux lotis, est en revanche déterminant sur le fait de considérer subjectivement que sa condition de vie est difficile et que son niveau de vie est faible.

Tableau n° 3-1 : Les déterminants de la pauvreté objective en termes de conditions d'existence et la pauvreté subjective selon la perception subjective des ménages

(modèle probit bivarié)

	Pauvreté objective d'existence	Pauvreté subjective générale	Pauvreté objective d'existence	Pauvreté subjective générale
Constante	-4,5**	3,5**	5,5*	15,1**
Sexe du chef de ménage : - femme	-	-	-	-
Niveau de français du chef : - ne sait pas parler	-	-	-	-
Niveau d'étude du conjoint : - secondaire ou moins	0,7**	0,4**	0,6**	-
Activité du conjoint : conjoint actif	-	0,3*	-	-
Type de ménage : - monoparental	-0,7**	-	-0,8**	-
Statut migratoire : - migrant d'une autre ethnie	-	0,5**	-	0,6**
Religion du chef de famille : - FJKM	-0,4**	-0,4**	-0,4**	-0,3**
Secteur institutionnel du chef : - secteur public - secteur informel	- -	- -	- 0,4*	- -
CSP du chef de famille : - cadre ou patron - travailleur à son propre compte	-1,0** -	-0,4* -	-0,7** -	- -
Recherche une autre activité	-0,5**	1,1**	-0,6**	1,1**
CSP du père du chef : - cadre ou patron	-	-	-	-
Secteur institutionnel du père : - secteur formel	-	-	-	-
Niveau d'étude du père du chef : - pas d'études ou primaire	-	-	-	-
Niv. d'étude du chef comparé à celui du père : - plus d'études	-	-	-	-
Evolut° revenu du ménage : - forte diminution en réel	-	0,7**	-	0,8**
Log (âge du chef)	-	-0,8**	-	-0,6**
Log (taille du ménage)	1,1**	-0,5**	1,0**	-0,7**
Log (nombre d'enfants)	0,3*	0,6**	-	0,4**
Log (taux d'activité, domestiques exclus)	0,8**	-0,2**	0,7**	-0,2**
Log (année d'étude du chef de famille)	-0,3*	-	-	-
Log (consommation/tête)			-0,7**	-0,8**
Log de vraisemblance :	-448,8		-419,5	
Wald chi2	(254,7)		(273,4)	
Corrélation des résidus : ρ chi2	0		0	

Source : Enquête 1-2-3, phase 3, 1998, MADIO, nos propres calculs. L'échantillon comprend 562 ménages. Une estimation avec le détail des modalités pour chaque variable a été effectuée, mais nous avons retenu in fine un regroupement ne faisant apparaître que celles dont les coefficients sont significatifs. Des variables qui n'apparaissent pas déterminants ont été gardées pour faciliter la comparaison avec les autres résultats. La population de référence pour chaque variable est la même que dans le tableau précédent. * significatif au seuil de 10%. ** significatif au seuil de 5%. - : non significatif. ref : modalité de référence.

CONCLUSION

Différentes approches de la pauvreté ont pu être confrontées dans cette étude. Cette comparaison, rarement faite dans les pays en développement, et rendue possible grâce à la disponibilité d'une base de données riche pour la capitale malgache, apporte un éclairage nouveau sur la nature de la pauvreté. Parallèlement à la définition la plus classique basée sur le critère monétaire, différents concepts de la pauvreté ont été distingués. Ils reposent soit sur des critères objectifs (conditions matérielles d'existence, capital humain, exclusion sociale), soit sur l'appréciation subjective des ménages (perception générale, satisfaction des besoins jugés essentiels, aisance financière).

Le faible recoupement entre les différentes approches met en évidence le caractère multidimensionnel de la pauvreté, même dans un pays pauvre. Alors qu'on a défini à partir des différents critères sept groupes de pauvres représentant chacun un tiers environ de la population, une proportion équivalente à celle obtenue à partir du seuil monétaire absolu de 1 dollar, 2,4% seulement cumulent les différentes formes de pauvreté. A contrario, 78% de la population sont identifiés comme pauvre selon au moins une approche.

La corrélation significativement positive entre les différentes formes montre que la présence de l'une accroît sensiblement la probabilité d'occurrence de toutes les autres. Ceci suggère que les différents indicateurs retenus appréhendent bien un même phénomène : la pauvreté. Les liens qui existent entre eux restent toutefois partiels, confirmant le fait qu'il s'agisse d'un phénomène à multiples facettes.

Deux autres résultats méritent d'être retenus :

- en premier lieu, il semble que l'approche monétaire, malgré ses limites, soit celle qui cerne le mieux la pauvreté dans toutes ses dimensions. En effet, de toutes les formes de pauvreté, la pauvreté monétaire est la plus corrélée avec toutes les autres ;
- en second lieu, deux sous-ensembles se distinguent, bien qu'ils ne soient pas complètement déconnectés : la pauvreté objective d'une part, et la pauvreté subjective de l'autre. Les corrélations intra, entre les approches d'un même sous-groupe, sont plus fortes que les corrélations inter. Cette différenciation entre deux types d'approche, objective et subjective, est confirmée par l'analyse en composante multiple.

La caractérisation des populations pauvres suivant les types d'approche montre des profils différenciés. Seules deux variables jouent dans le même sens pour la pauvreté monétaire, la pauvreté objective non monétaire et la pauvreté subjective : le nombre d'enfants dans le ménage et le fait que le chef occupe un emploi non qualifié. Le ciblage des ménages pauvres devient dès lors difficile compte tenu de la spécificité des situations selon les catégories.

Par exemple, si les fonctionnaires et les travailleurs à leur propre compte échappent à la pauvreté monétaire, ces derniers ne se distinguent pas du reste de la population selon les critères objectifs non monétaires. Ces ménages ont en moyenne un niveau de consommation plus élevé, mais cela ne se traduit pas forcément par de meilleures conditions matérielles, un capital humain ou social plus important. A contrario, les ménages dirigés par des femmes sont plus susceptibles d'être pauvres d'un point de vue monétaire, mais ne sont pas particulièrement exposés au risque de pauvreté objective. Enfin, les ménages informels, identifiés dans le groupe des pauvres objectivement, ne se démarquent pas selon le critère purement monétaire.

Lorsqu'on s'intéresse à la pauvreté subjective, ce sont les variables d'origine sociale et de trajectoire qui sont déterminantes alors qu'elles n'influent pas sur la pauvreté objective (monétaire ou non monétaire). Avoir un père faiblement scolarisé ou ayant occupé un emploi non qualifié, être migrant, subir une chute de son revenu réel, quel que soit son niveau initial, favorisent un sentiment d'insatisfaction économique. Le fait que l'on ne retrouve pas les catégories socialement dominées (les ménages informels, peu éduqués, dirigés par des femmes) parmi les pauvres subjectivement témoigne d'un phénomène d'attrition des préférences du côté des plus démunis matériellement. Parallèlement, si la forte mobilisation de la main-d'œuvre familiale est un des stigmates des ménages pauvres d'un point de vue objectif, ces derniers ne semblent pas estimer cette situation difficile en soi. Au contraire, l'insertion professionnelle de tous les membres de la famille est jugée comme un facteur positif, même si les revenus qu'ils en tirent sont dérisoires. Il apparaît ainsi que le revenu n'est pas le déterminant unique du niveau de satisfaction des ménages. Les liens de sociabilité et d'autres modes d'insertion sociale entrent en jeu dans les critères qu'ils considèrent pour juger leur bien-être.

Enfin, la pauvreté peut revêtir plusieurs formes même dans un pays où elle touche une grande partie de la population. Le fait qu'elle soit visible au quotidien, et qu'elle est imputable, de prime abord, à une cause unique - la crise économique - pouvait induire à penser que l'identification des groupes de pauvres est aisée. Cependant, notre analyse témoigne de la complexité du phénomène. Elle montre in fine que les rouages de l'économie, et de la société en général, présente des défaillances à plusieurs niveaux. Les politiques de lutte contre la pauvreté ne peuvent ainsi reposer sur un instrument unique, ni porter sur un seul domaine. Ces dernières doivent aussi bien agir sur le marché du travail, que sur l'accès au système de santé et d'éducation, sur les infrastructures notamment de distribution d'eau et d'électricité, sur l'information, sur la participation de toutes les couches sociales à la vie socio-économique, sur l'intégration des migrants, sur les inégalités entre les hommes et les femmes, sur les réseaux de solidarité, etc. A titre d'exemple, accroître l'offre d'éducation sans pour autant permettre aux ménages démunis de se dispenser des revenus compensatoires que leur procure l'activité de leurs enfants, aurait un impact limité. De même, une augmentation des revenus ne peut se traduire sur les conditions de logement des ménages que si un effort est octroyé en matière d'accès aux réseaux de desserte d'eau et d'électricité.

D'un point de vue méthodologique, l'option la plus classique qui consiste à retenir un indicateur monétaire pour appréhender la pauvreté semble se justifier, cette approche étant la plus corrélée avec toutes les autres, mais elle se révèle insuffisante. D'une part, elle ne reflète que partiellement le degré de satisfaction exprimé par les populations vis-à-vis de leurs conditions de vie. D'autre part, la construction de cet indicateur requiert des données sur la consommation des ménages qui ne peuvent être obtenues qu'à l'issue d'une enquête lourde. Il convient ainsi de s'interroger sur la possibilité de recourir aux indicateurs non monétaires, notamment pour le suivi annuel de l'évolution de la pauvreté. S'il n'est pas envisageable de se baser uniquement sur des mesures subjectives, du fait du phénomène d'attrition des besoins du côté des plus pauvres, cette option qui a le mérite de tenir compte des véritables aspirations de la population, pourrait être combinée avec d'autres approches objectives non monétaires.

De manière générale, cette analyse qui reste exploratoire, plaide en faveur d'un approfondissement des connaissances sur les différentes dimensions de la pauvreté. En particulier, deux types d'approches peu couramment utilisées méritent l'attention : les approches subjectives qui permettent de mieux cerner le niveau d'insatisfaction des ménages ; et celles portant sur l'exclusion sociale qui constituent un moyen d'identifier les ménages véritablement marginalisés, le sentiment d'exclusion ou d'isolement pèse en effet négativement sur la manière dont les ménages apprécient leurs conditions de vie.

Par ailleurs, concernant les approches non monétaires, nous avons proposé une méthode utilisant des scores cumulatifs pour mesurer le niveau de pauvreté selon différents critères. Cette piste mérite d'être creusée pour affiner les indicateurs et pour trouver la meilleure manière, et notamment les questions les plus pertinentes, afin de prendre en compte les multiples facettes de la pauvreté. L'option de recourir à deux séries de questions, les premières interrogeant les ménages sur leurs critères de bien-être, et en particulier les besoins qu'ils jugent essentiels, les secondes portant soit sur des mesures objectives concernant les réalisations, soit sur l'appréciation subjective des ménages de leur niveau de satisfaction sur ces différents besoins, se révèle intéressante pour limiter le caractère normatif de la définition de la pauvreté. Un indicateur synthétique tenant compte du poids accordé par les ménages à chaque forme de privations pourrait ainsi être construit.

BIBLIOGRAPHIE

Atkinson A.B. et Bourguignon F. (1999) : "Poverty and Inclusion from a World Perspective. ABCDE Europe Conference. 30p.

Banque Mondiale (2000) : Rapport sur le développement dans le monde,

Bourguignon F. et Chakravarty S.R. (1998) : "The Measurement of Multidimensional Poverty", Document de travail DELTA 98-12, 32p.

Cogneau et al. (2000) : "Pauvreté, dépenses de santé et d'éducation. Le cas de Madagascar", Document OCDE, Paris, 50p. +annexes.

Deaton A. (1980) : "Measurement of Welfare : Theory and Practical Guidelines", LSMS Working Paper n°7, October 1980, World bank, Washington D.C., 82p.

Deaton A. (1997) : "The analysis of Household Surveys. A micro econometric Approach to Development Policy. Baltimore and London, The John Hopkins University Press.

DIAL (2000a) : "Concepts, mesures et suivi de la pauvreté", Document réalisé pour le Ministère des affaires étrangères, Service de la coopération, Paris, 30p.

DIAL (2000b) : "Evolution de la pauvreté dans trois pays d'Afrique de l'ouest", mimeo.

Fall M., Horecky M. et Rohacova E. (1997) : "La pauvreté en Slovaquie et en France : quelques éléments de comparaison", Economie et Statistique, n°308-309-310, pp 113-142.

Gardes F. et Loisy C. (1997) : "La pauvreté selon les ménages : une évaluation subjective et indexée sur leur revenu", Economie et Statistique, n°308-309-310, pp 95-112.

Hagenaars, A.J.M. (1986) : The perception of Poverty, North Holland, Amsterdam.

Herpin N. et Verger D. (1997) : "Mesurer la pauvreté aujourd'hui : Présentation générale", Economie et Statistique, n°308-309-310, pp 3-22.

Hourriez J.M. et Olier L. (1997) : "Niveau de vie et taille du ménage : estimations d'une échelle d'équivalence", Economie et Statistique, n°308-309-310, pp 65-94.

Kaypten A., Kooreman P. et Willemse R. (1988) : "Some methodological issues in the implementation of subjective poverty definitions", The journal of Human Resources n°23 (1988), pp.222-242.

Killick T., kayizzi-Mugerwa et al. (1999) : Africa Poverty Status Report, 1999. SPA Working Group on Poverty and Social Policy, 162p.

Lollivier S. et Verger D. (1997) : "Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes", Economie et Statistique, n°308-309-310, pp 113-142.

Lollivier S. et Verger D. (1999) : "Pauvreté d'existence, monétaire et subjective : Facteur de persistance et corrélations sur données de panel", Revue Economique, vol.50, n°3, mai 1999, pp 431-450.

- Nolan B. et Whelan C.T. (1996) : "Resources, Deprivation and the Measurement of Poverty". Oxford Clarendon press.
- Pradhan M. et Ravallion M. (1998) : "Measuring Poverty using Qualitative Perceptions of Welfare", Policy Research Working Paper, World bank, Washington D.C. 35p.
- Rakotomalala A. et Ravelosoa R. (1999) : "Les perceptions des ménages de l'agglomération d'Antananarivo sur leur niveau de vie et leur aisance financière", Document de travail MADIO n°9912E, décembre 1999, 25p.
- Ravallion M. (1996) : "Comparaison de la Pauvreté : Concepts et méthodes", Document de travail LSMS, n°122, Banque Mondiale, Washington D.C., 162p.
- Ravallion M. et Lokshin M. (1998) : "Subjective Economic Welfare". Policy Research Working Paper, World Bank, Washington D.C. 38p.
- Rawls (1971) : "A theory of justice", Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- Roubaud F. (2000) : « Identités et transition démocratique : l'exception malgache ? », l'Harmattan, 250p. A paraître.
- Sahn D.E. et Stifel D.C. (1999). Poverty Comparisons over Time and Across Countries in Africa. Cornell Food and Nutrition Policy Program. Ithaca, NY, Cornell University, 18 p +annexes.
- Sen, A. (1983) : "Poor, relatively speaking", Oxford Economic Papers n°35, pp.153-169.
- Sen, A. (1997) : "Editorial : Human Capital and Human Capability", World Development n°25(12), pp.1959-1961.
- Streeten P., S.J. Burki et al. (1981) : "First things first : meeting basic needs in developing countries", New York, Oxford University Press.
- Van Praag B. (1991) : "Ordinal and Cardinal Utility : An integration of the Two dimensions of the Welfare Concept", Journal of Econometrics n°50 (1991), pp.69-89.

ANNEXES

Annexe n° 1 : Cumul des différentes formes de pauvreté

	% de la population	% cumulée
Ne présentent aucune forme de pauvreté	22,3%	100%
Présentent une forme de pauvreté	19,6%	77,7%
Cumulent deux formes	14,9%	58,1%
Cumulent trois formes	13,5%	43,2%
Cumulent quatre formes	12,1%	29,7%
Cumulent cinq formes	10,5%	17,6%
Cumulent six formes	4,7%	7,1%
Cumulent les sept formes de pauvreté	2,4%	2,4%

Source : Enquête 1-2-3, phase 1 et 3, 1998, MADIO, nos propres calculs.

Annexe n° 2 : Les déterminants de la pauvreté objective monétaire et la pauvreté non monétaire objective et subjective

(modèle probit bivarié)

	Pauvreté objective monétaire	Pauvreté objective non monétaire	Pauvreté objective monétaire	Pauvreté subjective
Constante	-4,1**	-1,6	-4,5**	-1,8
Sexe du chef de ménage : - femme	0,6*	0,9**	0,5*	-
Niveau de français du chef : - ne sait pas parler	0,5**	0,7**	0,5**	-
Niveau d'étude du conjoint : - secondaire ou moins	1,0**	-	0,9**	-
Activité du conjoint : conjoint actif	-	-	-	-
Type de ménage : - monoparental	-	-1,0**	-	-
Statut migratoire : - migrant d'une autre ethnie	-	-	-	0,5**
Religion du chef de famille : - FJKM	-	-0,6**	-	-
Secteur institutionnel du chef : - secteur public - secteur informel	-1,2** -	- 0,6*	-1,1** -	-0,5** -
CSP du chef de famille : - cadre ou patron - travailleur à son propre compte	-1,7** -0,6**	-1,0** -	-1,7** -0,6**	-0,5** -
Recherche une autre activité	-	-	-	-
CSP du père du chef : - cadre ou patron	-	-	-	-
Secteur institutionnel du père : - secteur formel	-0,5*	-	-0,5**	-
Niveau d'étude du père du chef : - pas d'études ou primaire	-	-	-	0,3*
Niv. d'étude du chef comparé à celui du père : - plus d'études	-	-	-	-
Evolut° revenu du ménage : - forte diminution en réel	-	-	-	0,5**
Log (âge du chef)	-	-	-	-
Log (taille du ménage)	1,0**	-	1,0**	-
Log (nombre d'enfants)	0,7**	0,5*	0,6**	0,4**
Log (taux d'activité, domestiques exclus)	0,5**	0,7**	0,5**	-
Log (année d'étude du chef de famille)	-	-0,9**	-	-
Log de vraisemblance :	-254,8		-343,1	
Wald chi2	(197,5)		(167,1)	
Corrélation des résidus : ρ	0,44**		0,44**	
chi2	(10,3)		(15,1)	

Source : Enquête 1-2-3, phase 3, 1998, MADIO, nos propres calculs. L'échantillon comprend 562 ménages. Une estimation avec le détail des modalités pour chaque variable a été effectuée, mais nous avons retenu in fine un regroupement ne faisant apparaître que celles dont les coefficients sont significatifs. Des variables qui n'apparaissent pas déterminants ont été gardées pour faciliter la comparaison avec les autres résultats. La population de référence pour chaque variable est la même que dans le tableau précédent. * significatif au seuil de 10%. ** significatif au seuil de 5%. - : non significatif. ref : modalité de référence.

Annexe n° 3 : Taux de pauvreté selon les caractéristiques des ménages

	Pauvreté objective non monétaire (Indicateur synthétique)	Pauvreté subjective (Indicateur synthétique)	Pauvreté objective monétaire	Pauvreté objective de conditions d'existence	Pauvreté subjective perception générale
Ménage dirigé par une femme	37,0	27,6	40,2	34,5	40,9
Chef ayant fait des études sup.	0,0	9,0	5,9	2,1	28,2
Chef de niveau d'étude primaire	39,7	24,9	53,6	50,1	42,6
Chef ne parlant pas français	48,3	25,7	63,2	55,3	45,0
Niveau d'étude conjoint <= secondaire	23,0	21,7	39,4	41,8	37,7
Conjoint actif	17,3	18,4	35,0	39,5	34,1
Ménage monoparental	30,9	25,2	38,4	34,4	35,0
Ménage autochtone	21,3	20,0	37,1	38,8	33,3
Ménage migrant non merina	5,7	21,9	13,5	19,1	39,2
Religion FJKM	10,2	12,7	25,5	23,2	22,6
Chef travaillant dans l'administration	2,7	5,1	4,4	18,6	13,0
Chef cadre	3,4	6,2	7,1	15,0	16,5
Chef travaillant à son propre compte	27,2	23,6	42,6	46,9	38,9
Chef recherchant une autre activité	30,2	32,2	39,8	29,4	78,5
Chef dont le père a été cadre	7,8	6,3	9,1	24,5	15,5
Niveau d'étude père du chef <= primaire	22,7	22,2	39,0	41,6	36,4
Forte baisse du revenu réel du ménage	9,3	23,2	23,6	29,2	49,0
TOTAL	18,3	18,6	32,0	35,1	33,0

Source : Enquête 1-2-3, phase 1 et 3, 1998, MADIO, nos propres calculs.

Annexe n° 4 : Caractéristiques des ménages pauvres

	% Populat°	Conso/t 1000 Fmg	Conso/uc 1000 Fmg	% de satisf. besoin min	% ménage	Taille ménage	Nb enfants	Age chef	Tx activité	Nb année étude chef
TOTAL	100,0%	1 751	2 431	62,5%	100,0%	4,9	1,7	42,7	45,1%	9,3
Pauvres "objectivement"	18,3%	705	1 038	81,0%	14,1%	5,4	2,5	44,8	49,6%	4,1
Pauvres "subjectivement"	18,6%	878	1 278	88,6%	15,7%	5,1	2,3	42,8	41,8%	6,9
Pauvres / monétaire	32,0%	571	872	86,7%	20,1%	6,5	3,1	42,3	43,0%	5,6
Pauvres d'existence	35,1%	882	1 303	76,6%	22,8%	6,4	2,9	42,0	45,1%	6,3
Pauvres en capital humain	32,6%	896	1 296	74,3%	26,3%	5,3	2,2	46,1	48,6%	3,6
Pauvres en cap. Social	34,7%	1 207	1 700	65,4%	32,9%	4,8	1,9	43,5	43,8%	7,3
Pauvres subj. générale	33,0%	1 057	1 489	74,0%	30,1%	4,6	2,0	38,4	41,1%	8,3
Pauv. subj. satisf. Besoins	34,6%	1 064	1 532	75,3%	28,8%	5,3	2,2	43,1	43,4%	7,1
Pauvres/ aisance financière	33,9%	985	1 417	93,3%	29,4%	5,3	2,1	43,2	43,2%	7,5

Source : Enquête 1-2-3, phase 1 et 3, 1998, MADIO, nos propres calculs.